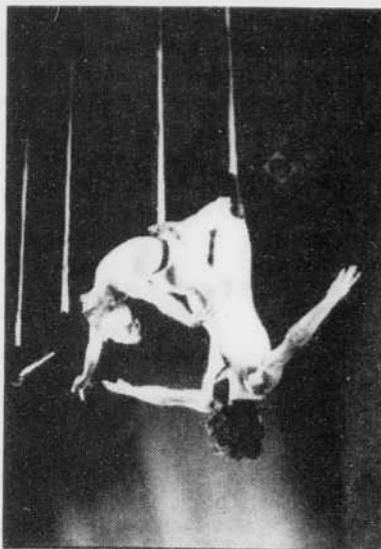




**À LIRE DEMAIN**

**Cirque du Tonnerre: au-delà du risque, la beauté du geste**



Pour Hélène Bley et Reynald Bourgeois, complices dans les airs, la vie d'un trapéziste tient à la concentration de l'autre. Une entrevue de Pierrette Roy, dans notre Magazine demain.

**SHERBROOKE A3**

**Paul Gervais se portera candidat à la mairie**

**RAPPORT A2**

**L'avion écrasé à St-Claude volait trop lentement**

**DÉZONAGE A4**

**L'UPA est renversée par les demandes de la MRC Memphrémagog**

**ÉCONOMIE C1**

**400 000 \$ investis à l'aéroport de Sherbrooke**



Sol Air Mandeville, dont les installations étaient auparavant situées à Saint-Charles-de-Mandeville, au nord de Montréal, prévoit effectuer l'entretien de 300 appareils par année, dont 80 réusinages de moteurs d'avions de 30 passagers ou moins. De 15 à 30 emplois y seront créés.

**JUSTICE B3**

**La Cour suprême abolit un type de meurtre du Code**

**MÉTÉO A2**

**(257e jour de l'année)**

**Nuageux: 22 à 13 C  
Lever du soleil: 6h23  
Coucher du soleil: 19h01  
Demain: pluie**

## En panne pendant 10 heures sur la 10!

Jeannot BERNIER Sherbrooke

Alors qu'on vient de démanteler le réseau de téléphones de secours installés aux abords de l'autoroute 10, un jeune couple d'étudiants universitaires de Sherbrooke, Barbara-Ann Fauteux et Denis Charbonnier, a dû patienter pas moins de 10 heures, dans la nuit de mardi à mercredi, avant d'obtenir de l'aide et faire remorquer sa voiture tombée en panne.

### Le taux d'escompte baisse d'un autre cran

Ottawa (PC)

Les taux d'intérêt sur les prêts aux consommateurs et aux entreprises devraient commencer à fléchir aujourd'hui, étant donné que la Banque du Canada a réduit hier son taux d'escompte de 12,82 pour cent à 12,70 pour cent.

La Banque de Montréal n'avait d'ailleurs pas attendu l'annonce, en après-midi, de cette baisse du taux d'escompte qu'on avait généralement prévue.

Dès le début des activités financières, hier, l'institution bancaire avait fait savoir qu'elle réduisait son taux privilégié, taux sur lequel s'alignent les taux des prêts à court terme ainsi que les intérêts liés aux comptes d'épargne, de 14 pour cent à 13,75 pour cent. Ce nouveau taux privilégié de la Banque de Montréal entre en vigueur ce matin. Les autres institutions devraient suivre le mouvement.

Depuis la fin de juin, la Banque du Canada n'a pas cessé de réduire son taux d'escompte, au fur et à mesure que le ralentissement de l'économie justifiait de moins en moins une telle mesure pour lutter contre l'inflation.

Au cours des trois derniers mois, le taux d'escompte a en fait reculé de plus d'un point de pourcentage.

Plusieurs observateurs de la scène financière avaient toutefois prévu, pour cette semaine, une baisse plus marquée du taux d'escompte, soit jusqu'à 12,68 pour cent.

Partis de Sherbrooke à destination de Montréal vers 22h30 mardi soir, les deux étudiants ont été forcés de stationner leur véhicule en bordure de la voie rapide, entre Orford et Granby, lorsque l'alternateur de la voiture a flanché.

Même s'il avait été opérationnel, aucun téléphone de secours, dont on a entrepris le démantèlement du réseau comptant 20 appareils, il y a une semaine, n'aurait été disponible dans

cette portion de l'autoroute pour le couple Fauteux-Charbonnier. Mis à l'essai en 1988 par le ministère des Transports, le système couvrait près de 40 kilomètres d'autoroute, entre Brossard et St-Césaire. Le système avait été mis en place pour pallier à l'absence de tout moyen de communication au lendemain de la disparition des postes de péage.

**Trop loin à pied**

«Il faisait noir et nous étions trop loin pour aller chercher du secours à pied. Notre seul choix, c'était d'attendre près de l'auto», a relaté Barbara-Ann, une étudiante en architecture à l'Université de Montréal.

A cinq reprises, le jeune couple a

réussi à stopper un véhicule afin de demander au conducteur d'appeler une remorqueuse à la rescousse. Probablement craintifs, les automobilistes interpellés n'étaient pas aussi colporteurs qu'ils en avaient l'air.

«Les gens nous disaient qu'ils allaient téléphoner au garage, mais personne ne l'a fait. C'est seulement le cinquième automobiliste qui a livré notre message. Il a appelé un garage à Granby et la remorque est arrivée vers 9 heures ce matin (hier). En tout, on a attendu 10 heures. Nous n'avons pas dormi de la nuit et on a manqué notre journée à l'école.»

Au lendemain de leur mésaventure, le couple s'est surtout dit étonné de n'avoir aperçu aucune voiture de

patrouille de la Sûreté du Québec pendant toute la nuit. «On espérait toujours qu'une voiture de police passe sur l'autoroute, mais ça ne s'est jamais produit. Si nous avions été victimes d'un accident au lieu d'une panne, on aurait pu attendre longtemps avant d'être secouru...»

A la SQ de l'Estrie, un porte-parole a indiqué qu'il est possible qu'une équipe de relève n'effectue aucune patrouille sur l'autoroute pendant la nuit. «Ce n'est pas une obligation pour les auto-patrouilles de circuler sur la 10. La nuit, les agents reçoivent des plaintes pour vols ou autres délits et ça ne se passe pas sur l'autoroute. Cependant, les voitures patrouillant régulièrement l'hiver lorsque le temps est mauvais.»

**Décision étonnante**

Par ailleurs, réagissant hier à la disparition des téléphones de secours, le député libéral d'Orford, Robert Benoit, s'est dit un peu surpris.

«Je ne croyais pas qu'ils seraient enlevés, étant donné qu'ils servaient très fréquemment. Je suppose qu'on a jugé qu'il y avait assez de voitures dotées d'un téléphone cellulaire qui circulent sur l'autoroute 10 ou qu'il y avait assez de téléphones publics près de l'autoroute pour qu'on puisse s'en passer», a déclaré M. Benoit.

«Je suis sûr que cette décision, qui me surprend tout de même, n'a pas été prise à la légère», a-t-il ajouté.

### Des bières bien brassées pour éteindre le feu

Gérald PRINCE Drummondville

«V u qu'on n'avait pas d'eau sous la main, on a pris ce qu'on avait pour éteindre le feu: de la bière.»

Richard Bergeron, camionneur pour la Brasserie Molson, a fait preuve d'initiative hier matin vers 9h30. Circulant à bord d'un camion de la compagnie dans la rue Notre-Dame à Drummondville, angle Ferland, il voit un petit camion qui laisse échapper de la fumée. La conductrice ne sait que faire.

Bergeron, qui est aussi pompier volontaire à Saint-Cyrille, cherche à trouver de l'eau. Il n'y en a pas en vue, sauf s'il se rend frapper aux portes des maisons voisines.

«Moi et mon compagnon de travail, Wellie Hamel, on ouvre le camion et, en brassant vigoureusement les bouteilles de bière, on arrose les fils et le moteur, où le feu est pris.» Il n'aura fallu qu'une dizaine de bières bien brassées pour venir à bout des flammes, ce qui n'aurait pas été le cas si le feu avait progressé encore quelques minutes.

Le feu éteint, Bergeron débranche la batterie et quitte les lieux au moment où un camion à incendie de Drummondville arrive.

«La conductrice nous a rapidement mis au courant d'où provenait l'odeur de bière: on n'a pas jugé nécessaire de l'amener à l'ivresse-mètre», a dit en riant le premier pompier arrivé sur les lieux.

Cette histoire a fait le tour de Drummondville hier: on a taquiné les pompiers qui ne connaissent pas encore une façon aussi efficace de combattre le feu. De leur côté, les sapeurs veulent apparemment se plaindre d'une compétition illégale des brasseries...



### Le carnage continue

La vague de violence continue en Afrique du Sud. Hier, un chauffeur de taxi a commis une erreur fatale: stoppé par une foule d'émeutiers armés de lances et de massues, il croyait avoir affaire à des Zoulous et s'est fait passer pour l'un d'eux. Il s'agissait en fait de Xhosas, qui ont cru à sa comédie; le chauffeur est mort dans la rue, transpercé de coups. Page C8.

## Guilbault et Delage décrochent une entente pour faire renaître les Castors

Mario GOUJIL Sherbrooke

Une entente de principe est intervenue hier entre le groupe Guilbault-Delage, qui souhaite ramener une équipe de hockey junior majeur au Palais des sports, et des représentants de la Ville de Sherbrooke.

Georges Guilbault a confirmé l'information, ajoutant que l'accord de principe doit être soumis au conseil municipal de Sherbrooke à son assemblée du 1er octobre.

Georges Guilbault, Ghislain Delage, et Me Michel Lamoureux, qui a mené les négociations pour ce groupe au cours des dernières semaines, ont rencontré hier matin Alvin Doucet et Jacques Petit des Services récréatifs et communautaires, ainsi que Charles

Martel et un autre représentant des Services financiers de la Ville.

«Nous nous sommes mis d'accord sur le prix qu'il faut payer pour le Palais des sports et la période que le protocole d'entente va couvrir à partir du moment où nous posséderons une franchise de hockey junior. En attendant, nous aurons droit à l'utilisation de bureaux au Palais des sports et nous pourrions, aussi, organiser des promotions, conjointement avec la Ville», d'expliquer Guilbault.

Curieusement, le trio Delage-Guilbault-Lamoureux n'a pas rencontré les quatre membres du comité ad hoc mandaté par la Ville de Sherbrooke pour ramener une équipe au Palais des sports après le départ des Canadiens de la Ligue américaine. Ce comité était formé d'Alvin Doucet, Ivan Beaulieu des SRC, ainsi que des

conseillers Jean-Yves Laflamme et Serge Cardin. Seul M. Doucet était présent hier.

«Il paraît qu'Alvin Doucet a rencontré Jean-Yves Laflamme et Serge Cardin une heure avant notre meeting...», a renchéri M. Guilbault.

**De la prudence**

Le groupe ayant à sa tête Guilbault et Delage avait tenté une première fois, au printemps, d'en venir à une entente avec les autorités municipales pour la location du Palais des sports, mais ils avaient essuyé un refus. C'est donc par l'intermédiaire de Me Lamoureux, qui n'a en aucun temps dévoilé l'identité de ses clients, que les ex-grands manitous des Castors juniors sont parvenus à leurs fins.

«Attendons avant de crier victoire. Nous nous sommes mis d'accord

avec ces personnes-là, mais tant que l'entente n'est pas entérinée par le conseil municipal, il n'y a rien de fait. Je préfère attendre...», dit Georges Guilbault.

Une fois que l'entente aura reçu l'assentiment du conseil municipal, le trio, qui sera rejoint par cinq autres hommes d'affaires, fera savoir à la Ligue de hockey junior majeur du Québec qu'il souhaite acheter une équipe.

C'est à ce moment que les Castors de Sherbrooke renaîtront de leurs cendres. Georges Guilbault a confirmé que c'est le nom que portera l'équipe sherbrookoise. Mais il a répété qu'il refusait de s'emballer tant que le conseil municipal n'aura pas donné son accord.

«Et si ça ne passe pas encore une fois, ils porteront l'odieuse de leur refus», a lancé Guilbault.

## Ultimatum aux Mohawks?

Oka (PC)

Les Mohawks étroitement encerclés par l'armée à Kahnésatake ont affirmé tard en soirée hier avoir reçu du gouvernement du Québec un ultimatum les enjoignant de rendre les armes et de se livrer volontairement aux Forces canadiennes.

«Nos représentants ont reçu un appel téléphonique secret de Sam Elkas au cours de l'après-midi et cet appel ressemblait à un ultimatum», a déclaré M. Bob Antone, un négociateur autochtone, au cours d'une conférence de presse convoquée en fin de soirée à la clinique de désintoxication où sont retranchés une quinzaine de Warriors fortement armés et leurs familles.

«Ils veulent que nous donnions l'ordre à tous les représentants des médias d'évacuer le périmètre... Un autobus va s'immobiliser devant l'entrée principale gardée par l'armée et tout le monde devra prendre place à bord pour être aussitôt conduits à Farnham.»

M. Antone a expliqué que depuis que le gouvernement provincial avait formulé cette demande, l'armée avait coupé les lignes téléphoniques reliant la clinique au monde extérieur et pratiqué le brouillage des ondes courtes, de façon à empêcher toute communication par radio avec les autres communautés mohawks.

Selon certains rumeurs, a-t-il ajouté, les militaires s'approprieraient également à couper l'eau.

La Sûreté du Québec a également accru sa présence sur les routes de la région.

«S'ils ont décidé de recourir désormais à de telles tactiques, tout ce qui nous reste à négocier est la liberté absolue des gens qui sont ici.»

M. Antone a indiqué que les Mohawks avait soumis une nouvelle proposition de paix, mais que celle-ci avait été retirée à cause des gestes posés hier après-midi par les autorités.

Tard en soirée, M. Elkas n'a pu être rejoint pour commenter la situation.

De son côté, le capitaine Richard Saint-Louis, porte-parole militaire à

Oka, a nié être au courant de l'existence d'un ultimatum.

«Nous ne possédons aucun renseignement au sujet d'un éventuel ultimatum du gouvernement du Québec. S'il existe, personne ne nous a encore rien dit.»

Au cours de la journée, le major Georges Rousseau avait demandé aux journalistes et aux photographes encore retranchés avec les Warriors de quitter le périmètre puisque l'armée n'était plus en mesure d'assurer leur sécurité.

**Autres textes en B6**

**Le ministère des Affaires indiennes du Canada a congédié l'activiste autochtone Kahn-Tineta Horn, qui est tapie avec les Warriors de Kahnésatake et que l'on voit ici avec sa fille. Mme Horn faisait partie du groupe de femmes qui ont bousculé des militaires. Les détails en page B6.**



# David Gingras et le pilote n'avaient aucune chance

## □ Rapport du coroner sur l'écrasement d'avion de Saint-Claude

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

« Il semble probable que l'avion volait à basse vitesse, près de la vitesse de décrochage et

qu'il est entré dans une vrille. Daniel Tremblay et son élève ont subi des blessures mortelles. Il n'y avait aucune survie possible des occupants, vu les forces de l'impact. »

Le coroner Gilbert Germain a dé-

posé ses rapports relativement à la tragédie aérienne de Saint-Claude, le 1er mai dernier, dans laquelle M. Daniel Tremblay, âgé de 26 ans, pilote professionnel et instructeur, de même que M. David Gingras, âgé de 48 ans,

directeur de l'usine Cascades à East Angus, ont péri.

Le Dr Germain a précisé qu'une enquête était toujours en cours par le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports. « Le rapport final de cet organisme sera émis dans quelques mois. Nous lui laissons le soin de faire des recommandations pertinentes s'il y a lieu. »

Dans son enquête, le coroner Germain a noté que les deux victimes avaient subi de nombreux traumatismes corporels.

Les tests de toxicologie chez les deux victimes se sont avérés négatifs. Lors de l'accident, M. Tremblay était instructeur sur un appareil Beechcraft Travel Air, propriété d'Air Limo Canada Inc. Il était assis dans le siège de droite et M. Gingras, élève, dans le siège de gauche.

Les conditions météorologiques étaient favorables.

L'aéronef était certifié, équipé et entretenu conformément à la réglementation.

Au sujet de l'accident comme tel, le coroner a noté dans son rapport que l'aéronef a quitté l'aéroport de Sherbrooke à 8 h 16 pour se diriger vers l'ouest à une altitude de 4000 pieds afin d'effectuer un vol d'entraînement multimoteur et aux instruments selon les règles de vol à vue.

Peu de temps après le décollage, le pilote a communiqué avec le pilote d'un autre avion qui s'entraînait dans la région pour l'informer de l'endroit où il prévoyait travailler.

Une demi-heure plus tard, un témoin a rapporté à la Sûreté du Québec avoir vu un aéronef descendre en vrille vers le sol et s'écraser dans un bois situé à près de deux kilomètres à l'est de Saint-Claude.

L'appareil a été localisé vers 11 h 30.

### METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Situation générale: une dépression en provenance de l'Ontario progresse vers le Labrador. Les nuages accompagnés d'averses se sont propagés à presque toute la province.

Demain samedi s'annonce pluvieux à l'est de Québec et nuageux avec des averses à l'ouest. Seuls l'extrême sud et l'ouest de la province connaîtront un répit en ce qui concerne les averses.

Les températures se maintiendront près des moyennes saisonnières.

**Estrie:** nuageux avec éclaircies et averses dispersées débutant en après-midi. Max.: près de 22. Min.: 13 à 15. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain samedi: généralement nuageux avec averses.

**Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal, Drummondville:** nuageux avec éclaircies et quelques averses débutant en après-midi. Risque d'orages. Max.: près de 22. Min.: 13 à 16. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 50 p.c. Demain: nuageux avec éclaircies et averses dispersées.

**Trois-Rivières, Québec, Beauce:** nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: près de 20. Min.: 13 à 16. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: généralement nuageux avec averses.

**Pontiac-Gatineau et Lièvre:** nuageux avec averses. Risque d'orages. Max.: 18 à 20. Min.: 11 à 14. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 90 p.c. Demain: nébulosité partielle.

**Laurentides:** nuageux avec éclaircies et quelques averses. Risque d'orages. Max.: 18 à 20. Min.: 11 à 14. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 70 p.c. Demain: nébulosité partielle.

**Abitibi-Témiscamingue:** nuageux avec averses. Risque d'orages. Max.: 16 à 18. Min.: près de 8. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 90 p.c. Demain: nuageux avec éclaircies.

**Réservoirs Cabonga et Gouin:** nuageux avec averses. Risque d'orages. Max.: 16 à 18. Min.: près de 8. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80 p.c. Demain: nuageux avec éclaircies.

**Lac St-Jean, Saguenay:** nuageux avec quelques averses. Max.: près de 20. Min.: près de 12. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 60 p.c. Demain: généralement nuageux avec quelques averses.

**La Tuque, Réserve des Laurentides:** nuageux avec quelques averses. Max.: près de 20. Min.: près de 12. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 60 p.c. Demain: généralement nuageux avec quelques averses.

**Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouki-Matapédia:** nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: 16 à 18. Min.: près de 13. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: pluvieux.

**Vers le sud**

Acapulco	25 35	Barbade	28 31
Bermudes	28 30	Brownsville	23 32
Daytona Beach	27 32	Guadalajara	16 23
Guadeloupe	24 32	Honolulu	25 31
Kingston	27 33	La Havane	31 31
Las Vegas	23 41	Los Angeles	20 27
Mazatlan	23 32	Merida	23 35
Mexico	14 23	Miami Beach	26 32
Myrtle Beach	22 30	Nassau	26 32
Orlando	25 33	Palm Springs	26 42
Reno	12 33	San Juan	28 31
Tampa	24 34	Trinidad	26 31
West Palm Beach	27 32		

### INDEX

Arts:	A-7
Carrières et professions:	C-1
Décès:	C-8
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Petites annonces:	C-3
Secrets mal gardés:	B-5
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke  
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

**ADMINISTRATION**  
Jean-Guy Dubuc  
Président et éditeur

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

**RÉDACTION**  
Jean Vigneault  
Rédacteur en chef

Roch Bilodeau  
Chef éditorialiste-adjoint

Pierre-Yvan Bégin  
Chef des nouvelles

Maurice Cloutier  
4. édition chef nouvelles

Stéphane Lavallée  
Chef de cuisine

Denis Messier  
Directeur des pages sportives

**PUBLICITÉ**  
J. Bertin St-Amand  
Directeur marketing

Gilles Boisjoly  
Directeur des ventes

**PRODUCTION**  
Jean-Pierre Robitaille  
Directeur de la production

J. Jacques Delorme  
Chef des opérations

Gérard Pâpin  
Adjoint

Gaston Grenier  
Adjoint

Benoit Côté  
Chef presseur

**COMPTABILITÉ**  
André Carrievau  
Comptable

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

**TIRAGE**  
Jean-Nil Laplante  
Directeur au tirage

André Custeau  
Adjoint au directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
Pierre-Alain Dion  
Jacques Faucher  
Michèle Fournier  
Michel Lavoie  
Serge Nadeau

Claude Ouellet  
Gaston Pinar  
Jean-Charles Poulin  
Pierre Fournier

**EXPÉDITION**  
Michel Dayon  
Gérant

BATISSE  
André Jacques  
Responsable

Courrier de deuxième classe:  
Enregistrement No. 1539  
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits désignés par camelot et routes motorisées: 1 an \$130,00, 6 mois \$77,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$20,00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$200,00, 6 mois \$125,00, 3 mois \$80,00, 1 mois \$30,00. États-Unis et autres pays, 1 an \$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Adit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## Réglementation sur la distribution des prospectus prévue pour lundi à Sherbrooke

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke doit adopter dès lundi une réglementation pour mieux contrôler la distribution de prospectus, une activité qui connaît une véritable prolifération depuis quelques années.

Une refonte du règlement municipal (général) numéro 2900 (qui va devenir le règlement 3400), qui doit être présentée lundi au conseil municipal. Elle comportera des dispositions particulières afin de mieux contrôler la distribution à domicile de ce type de matériel publicitaire.

Le directeur des services juridiques, Pierre Huard, a indiqué hier que le nouveau règlement permettra

dorénavant à la Ville d'intervenir dans les cas d'infraction.

« On veut avoir un contrôle avant qu'il ne soit trop tard. Le règlement nous permettra de procéder par plainte et, si on constate une infraction, de sévir », explique M. Huard.

La nouvelle réglementation obligera notamment les firmes de distribution à obtenir un permis, stipulera à quels endroits les prospectus devront être déposés et indiquera même que les colporteurs ne doivent pas franchir les pelouses des propriétés, mais bien emprunter les trottoirs.

Un pictogramme sera également conçu pour être apposé sur les immeubles dont les occupants ne veulent pas recevoir de circulaires.

### La fin des hommes-sandwichs?

Par ailleurs, Sherbrooke entend adopter d'ici les Fêtes un règlement pour défendre la publicité ambulante sur les trottoirs à l'aide d'hommes-sandwichs.

« On veut défendre de s'installer sur les trottoirs pour annoncer des produits ou des établissements », dit à ce sujet M. Huard.

## Assez de fragments pour reconstituer la bombe

... qui a endommagé le club de danseuses nues

Sherbrooke (psj)

Les spécialistes ont suffisamment de fragments en main pour reconstituer la bombe qui a endommagé le club de danseuses nues Studio Sex, de Sherbrooke, à la fin de la nuit, mercredi.

Les agents de la Sûreté du Québec, de Montréal, spécialisés dans les scènes de crime, particulièrement dans la recherche d'indices après l'explosion de bombes, ont rapporté avec eux plusieurs morceaux de la bombe, ce qui permettra à M. Bernard Pomainville, du Laboratoire de police scientifique, de déterminer avec précision la nature de l'engin.

La bombe artisanale aura probablement été déclenchée de façon téléguidée et, malgré le bruit et les dommages apparents, elle serait de faible puissance.

Le souffle de l'explosion et ses conséquences s'expliqueraient davantage à cause de l'emplacement choisi et de la trajectoire des portes lors de l'explosion.

Un fait est toutefois apparu clair aux yeux des experts, dès la cueillette des indices.

La bombe utilisée est de celles que

l'on retrouve habituellement dans les affaires de club, que ce soit à Magog comme cela s'est produit en 1989, ou encore à Montréal où ce genre d'attentats est un peu plus fréquent.

A Sherbrooke, c'est la première fois qu'un tel problème se pose avec violence à un propriétaire de club et forcément, à la police.

Le détective Gérard Leblanc, de la Police municipale de Sherbrooke, doit rencontrer d'autres témoins au cours des prochains jours dans le cadre de cette enquête.

La police reste prudente dans la formulation d'hypothèses.

### Endroit bien tenu

On s'accorde à dire que l'explosion de la bombe, à 5 h 15 mercredi, dans la porte arrière du 85 ruelle Therrien, est un avertissement. On s'accorde également à dire que cet endroit, ouvert depuis six ans, est bien tenu.

La question que l'on peut se poser: est-il trop bien tenu au goût de certains? Désire-t-on avoir plus de liberté d'action à l'intérieur du club? Veut-on imposer sa loi qui revient à dire: prends ton trou ou ferme?

Avoir des soupçons, c'est facile. Détenir des preuves, c'est plus compliqué.

## Cycliste et motocycliste blessés dans des accidents

Sherbrooke (psj)

Un motocycliste et un cycliste ont subi des blessures dans autant d'accidents de la route, hier, sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke.

L'accident impliquant la motocyclette a eu un côté spectaculaire, vers 13 h 45, chemin du Parc et 12e Avenue, dans l'Est de Sherbrooke.

Un accident matériel impliquant trois véhicules s'est produit à cet endroit.

L'incident a provoqué un bou-

chon de circulation au moment où le motocycliste arrivait, comme on dit, dans le décor. Le motocycliste n'a pu freiner à temps.

Malgré une envolée spectaculaire par-dessus une automobile, on raconte que Jean-François Bégin, âgé de 20 ans, de Sherbrooke s'en est tiré pas trop mal. Il a été conduit à l'hôpital pour examens et traitements de blessures qui ne mettent pas sa vie en danger.

Plus tôt en après-midi, sur la rue Portland, non loin de l'embranchement menant vers la rue Montréal, la rencontre d'une automobile et d'une bicyclette a infligé des blessures au cycliste. André Levasseur, âgé de 26 ans, de Sherbrooke a été soigné au Centre hospitalier Hôtel-Dieu.

Cet accident s'est produit vers 13 h.

Pierre HÉBERT Sherbrooke

La direction des Industries Bonair de Cookshire défie les fonctionnaires du ministère des Finances de prouver, chiffres à l'appui, que la décision de fermer temporairement l'usine n'est aucunement liée aux règles de transition entre l'actuelle taxe sur les biens manufacturiers et la future taxe sur les produits et les services (TPS).

« Je crois qu'il est inutile de mentionner que notre crédibilité et notre réputation souffrent des insinuations publiées », souligne, dans un communiqué, le vice-président et direc-

teur général des Industries Bonair, M. Claude Grondin.

Cette réplique de la direction fait suite aux propos émis en début de semaine par le ministère des Finances, laissant croire que l'entreprise se servirait du prétexte des règles de transition pour cacher les véritables raisons de sa fermeture.

« L'assistant au vice-président, M. Michel Berthiaume, souligne que des représentants du ministère des Finances ont reconnu en début de semaine que l'analyse de l'impact de la TPS dans le secteur d'activité de l'entreprise était juste. D'autre part, le ministère n'a pas de solution pour réparer l'injustice et les torts qu'il cause, soutient M. Berthiaume.

Il précise que les représentants du ministère ont été contraints d'admettre cette réalité lors d'une rencontre tenue en début de semaine à laquelle participaient cinq membres de l'Association canadienne de véhicules récréatifs (CRVIA) dont le président des Industries Bonair, M. Michael Alexander.

**Taux désavantageux**  
Rappelons que l'entreprise fermera ses portes le 21 septembre pour une période de trois mois. La direction a souligné que cette mesure était liée au taux retenu par le gouvernement pour le remboursement de la taxe de vente fédérale déjà payée dans l'industrie des véhicules récréatifs non motorisés. Le taux de remboursement retenu est de 8,1 pour cent alors que la taxe payée est de 13,5 pour cent. Le remboursement sera effectué sur les inventaires au 31 décembre. L'entreprise reprendra donc la production au début de 1991.

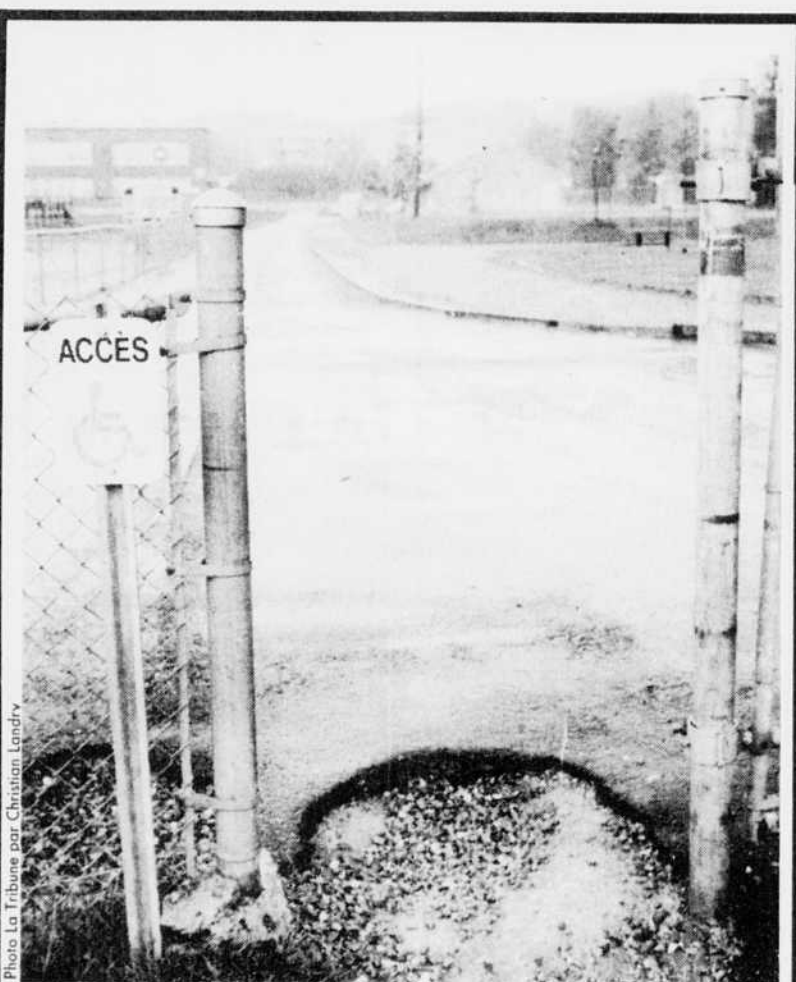
« Le processus de distribution et la marge de profit dans les secteurs des véhicules motorisés et non motorisés est semblable. Pourquoi ne pas appliquer le même pourcentage. Le ministère des Finances est totalement insensible et préfère mettre des personnes en chômage plutôt que d'ajuster le taux », conclut M. Berthiaume.

**Ajustement**  
La direction des Industries Bonair souhaite que le taux de remboursement soit ajusté au même niveau que les produits récréatifs motorisés, soit à 11,1 pour cent.

Avec un écart de seulement 2,5 pour cent entre la taxe actuelle de 13,5 pour cent et un remboursement de 11 pour cent, les distributeurs seraient moins portés à retarder leurs commandes.

« Le processus de distribution et la marge de profit dans les secteurs des véhicules motorisés et non motorisés est semblable. Pourquoi ne pas appliquer le même pourcentage. Le ministère des Finances est totalement insensible et préfère mettre des personnes en chômage plutôt que d'ajuster le taux », conclut M. Berthiaume.

« Le processus de distribution et la marge de profit dans les secteurs des véhicules motorisés et non motorisés est semblable. Pourquoi ne pas appliquer le même pourcentage. Le ministère des Finances est totalement insensible et préfère mettre des personnes en chômage plutôt que d'ajuster le taux », conclut M. Berthiaume.



### Accès difficile

Les personnes handicapées, bienvenues au parc-école Coeur-Immaculé, dans le secteur de la 15e Avenue et de la rue Normandie, dans l'est de Sherbrooke, auront toutefois de la difficulté à y accéder par cette entrée, compte tenu de l'état de la chaussée. Le directeur de l'école Coeur-Immaculé dit qu'il ne s'agit pas d'une entrée qui est sous la responsabilité de l'école.

## VERS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

### Michel Carrier veut assurer la continuité

Sherbrooke (DD)

Le conseiller du district-6 (St-Jean-Baptiste) de Sherbrooke, Michel Carrier, souhaite obtenir un second mandat afin d'assurer, dit-il, la continuité.

« Je connais le district pouce par pouce, j'ai été très présent et j'entends continuer à l'être », déclare le conseiller, qui se définit comme « le gars du coin ».

Le district-6 regroupe des électeurs de quatre paroisses, Saint-Sacrement, Sainte-Famille, Saint-Jean-Baptiste et Coeur-Immaculé, ce qui, au dire du conseiller Carrier, constitue une donnée particulière.

« Chaque paroisse est une entité, le district n'est pas uniforme, c'est ça qui est intéressant », souligne-t-il. M. Carrier, élu une première fois en 1986, entend assurer un suivi notamment dans l'entretien du réseau routier de son district.

« Les gens me voient partout; quand il y a un problème, on le règle », dit-il.

« Être près des citoyens, c'est la qualité d'un conseiller », ajoute M. Carrier, qui aura pour adversaire un candidat du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS), Denis Lamoureux.

Le conseiller du district-6 ne semble d'ailleurs pas s'inquiéter de l'annonce de la candidature de M. Lamoureux.

« Ils vont exposer leur programme, on va les écouter et les compren-

### EN BREF

Denis Lamoureux, candidat du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS) et enseignant au Collège de Sherbrooke, est le premier à avoir déposé, hier, sa déclaration de candidature au bureau du président des élections, en vue du scrutin du 4 novembre prochain. M. Lamoureux se porte candidat dans le district numéro 6 (Saint-Jean-Baptiste), actuellement représenté par Michel Carrier.

Une autre déclaration de candidature a également été déposée hier. Il s'agit de celle de Denis Beaudin, dans le nouveau district-3. Ce district est délimité par les limites sud de la ville, la rue Kingston, à l'ouest, la rivière Saint-François, à l'est, ainsi que par les rues McManamy, Saint-Louis, Short, Sainte-Marie et Galt Ouest, au

dre», mentionne-t-il.

« Ma campagne va être basée sur l'avenir », signale M. Carrier, qui entend « montrer aux gens qu'un candidat indépendant c'est mieux qu'un parti ».

nord. M. Beaudin est enseignant à l'école Le Triolet.

Plus de 45 000 électeurs sherbrookoïses étaient inscrits mercredi soir sur la liste électorale, sur une possibilité d'environ 60 000. Le recensement s'est poursuivi hier et prend fin aujourd'hui. Les personnes qui n'ont pu être contactées par les recenseurs peuvent toutefois s'inscrire jusqu'au 18 septembre sur la liste électorale en composant le 822-6100.

Le conseiller du district du centre-ville, Jean-Yves Laflamme, doit annoncer d'ici quelques semaines s'il sera ou non candidat à la mairie de Sherbrooke. M. Laflamme a indiqué hier que sa réflexion chemine « positivement », mais qu'il doit considérer ses responsabilités professionnelles dans sa décision.

### LA QUOTIDIENNE

419 — 8752

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Tirage du 90-09-12**

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	1 003 287,80\$
5/6+	5	151 607,90\$
5/6	200	2 898,40\$
4/6	12 210	91,30\$
3/6	230 588	10,00\$

VENTES TOTALES: 15 033 193,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 10 000 000,00\$

PROCHAIN TIRAGE: 90-09-15

---

**Tirage du 90-09-12**

	NUMÉROS	LOTS
Extra	452471	100 000 \$
	52471	1 000 \$
	2471	250 \$
	471	50 \$
	71	10 \$
	1	2 \$

**T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Le cas du bar d'Eastman est encore «plus flagrant»

... reconnaît la Régie des permis d'alcool du Québec

François GOUGEON Sherbrooke

«Il est clair que le cas de ce bar est flagrant. Aussi, je comprends mal que le bureau du coroner en chef ne nous ait pas fait parvenir ce rapport. Car c'est bien évident que si nous ne sommes pas informés des dossiers, il nous est impossible de les connaître et, donc, d'agir en conséquence.»

Secrétaire à la Régie des permis d'alcool du Québec, Carole Robitaille s'est ainsi exprimée à La Tribune, hier, après avoir pris connaissance des faits entourant la mort de Colin Norton, en octobre 1988. Lui aussi, dans les heures précédant son décès, s'était copieusement fait servir de l'alcool, cette fois au bar La Petite Autriche, au lac Nick, dans le secteur d'Eastman. M. Norton est mort à la suite de l'incendie de son véhicule, car il avait visiblement les réflexes inadéquats pour réussir à s'en dégager.

Dans son rapport qu'il signe en

date du 26 novembre 1989, le coroner de la région, Allen Fein, fait ressortir des témoignages entendus lors de son enquête que la victime a consommé en quelques heures au bar d'Eastman au moins quatre bières, quatre Schnaps et un gin et, qu'au moment de sortir pour prendre son véhicule, «il marchait en zigzag». Néanmoins, la serveuse a offert à M. Norton de l'aide pour le reconduire, mais celui-ci a refusé.

A tout événement, notant que cet automobiliste était «bien connu» pour s'asseoir derrière le volant en état d'ébriété et qu'il lui arrivait fréquemment de «prendre le fossé», le coroner Fein ne peut concevoir que le tenancier ait continué à le servir malgré son état d'ivresse évident. «La serveuse a demandé à M. Norton de l'aider à partir mais celui-ci a refusé. Pourtant, elle savait bien ce que ce client avait consommé», peut-on lire dans le rapport du coroner.

A la Régie des permis d'alcool du Québec, où on ne cache pas

que ce cas est encore «plus flagrant» que ceux jugés jusqu'à maintenant et concernant des bars à Compton et à Lac-Mégantic, c'était la stupeur. «Nous n'avons prévu aucune audition car à venir jusqu'à maintenant, nous ne savions rien de ce dossier, a déploré la secrétaire de l'organisme, Carole Robitaille. Le rapport du coroner ne nous a pas été acheminé par le bureau du coroner en chef, comme c'est la coutume. Pourquoi? Cela je l'ignore complètement.»

Ayant aussitôt informé de cette affaire, le président de la Régie, Ghislain K. Laflamme, qui se trouve à Toronto jusqu'à lundi, Mme Robitaille ne peut cependant présumer des actions qui seront prises. «Nous en discuterons la semaine prochaine. Mais ce qui est délicat ici c'est que les événements commencent à dater. En revenant ainsi en arrière, ne risque-t-on pas d'ouvrir la porte à des dossiers du même genre mais vieux de plusieurs années? Ou s'arrêtera-t-on?», devait-elle émettre finalement.

# ... mais le rapport du coroner Fein sera transmis incessamment

Sherbrooke (FG)

Le rapport du coroner Allen Fein concernant la mort d'un automobiliste à qui un bar d'Eastman avait préalablement servi plusieurs consommations alcooliques sera officiellement transmis à la Régie des permis d'alcool du Québec.

Joint à son bureau de Québec, le coroner en chef, le Dr Jean Grenier, en a donné l'assurance, hier, mettant aussitôt fin à ce qui aurait pu être vu comme une intrigue au sujet de ce cas jugé comme l'un des plus «flagrant» en son genre.

«Notre rôle n'est pas de cacher des choses ou de protéger des personnes par rapport à d'autres. Au contraire, nous cherchons à donner suite aux recommandations pouvant permettre de sauver des vies humaines. Je n'avais pas transmis ce dossier à la Régie des permis d'alcool du Québec pour la simple raison qu'il était en attente pour fin de vérifications additionnelles», a déclaré le coroner en chef.

En fait, le problème vient de ce que le dossier a été transmis au ministère de la Justice, où il demeure possible que le tout donne lieu à des poursuites.

Car, signale le Dr Grenier, un



Le coroner Allen Fein

élément important est à l'effet qu'au moment de la mort de M. Norton, celui-ci se trouvait sous le coup d'une interdiction de conduire son véhicule: son permis lui avait été retiré, par ordre de la Cour, à la suite d'un accident automobile survenu en 1987. Et, dans ses recommandations, le coroner Allen Fein demande expressément au ministère de la Justice comment il se fait que M. Norton ait pu ignorer cette décision de la Cour et invitait le même ministère à songer à la mise sur pied d'un système de contrôle permettant d'éviter la répétition d'une telle situation. «Ce cas démontre clai-

rement qu'on ne peut confier à la famille ni aux bars la responsabilité des malades souffrant d'éthylisme», peut-on lire dans le document.

«Comme le dossier est sous analyse au ministère de la Justice, j'ai préféré connaître la suite et le mettre en attente avant de le transférer à la Régie des permis d'alcool du Québec», a exprimé le coroner en chef, laissant aussi savoir que le cas se trouve dans «une sorte de zone grise». Et ce, dans la mesure où, tant au niveau de la nouvelle loi des coroners que dans son esprit, le rédacteur d'un tel rapport ne doit en aucun cas laisser entendre qu'il porte un jugement de responsabilité à l'endroit d'un tiers.

Enfin, strictement au plan technique, M. Grenier dit trouver sa position délicate quand, à cause de difficultés à compléter le rapport ou autrement, celui-ci est rendu plusieurs mois après les événements.

«Mais qu'on ne s'inquiète pas: je verrai à ce que le rapport parvienne à la Régie des permis d'alcool du Québec dans les plus brefs délais. C'est aux responsables de cet organisme maintenant qu'il reviendra de poser les actions jugées pertinentes dans un tel dossier», a conclu le coroner en chef du Québec.

# «Je ne suis pas un menteur»

Pierre HÉBERT Sherbrooke

«Je ne suis pas un conteur de mensonges et je ne veux pas me faire traiter de menteur», a lancé hier tout de go le propriétaire du bar-salon Les 3 Cèdres de Compton, M. Émilien Nadeau, qui a perdu son permis pour 45 jours.

Il réagissait ainsi aux propos du coroner Allen Fein relative-

ment aux deux clients éméchés ayant fréquenté le bar juste avant de prendre la route et trouver la mort en 1989.

«Je suis en mesure de prouver avec un témoin (le beau-frère de la victime) qu'il est faux de prétendre que l'un des individus a passé l'après-midi dans mon bar avant d'y revenir en soirée. Je sais où il est allé mais je ne le dirai pas pour ne pas nuire à l'autre bar.» En outre, M. Nadeau rejette les affirma-

tions du coroner à l'effet que l'établissement servait des consommations après la fermeture.

D'autre part, le propriétaire du bar-salon Les 3 Cèdres insiste pour dire que le second individu n'était pas ivre au moment de quitter son établissement.

«Un jeune de 24 ans pesant 250 livres ne pouvait pas être ivre avec quatre petites bières et 1/4 once de cognac. Il a été au bar de 7 heures à 3h20 du matin, et je lui ai servi un sandwich.»

# Paul Gervais sera candidat à la mairie de Sherbrooke

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Paul Gervais, directeur général du Collège de Sherbrooke, sera candidat à la mairie de Sherbrooke lors des élections municipales du 4 novembre prochain.

La Tribune a appris de sources sûres qu'il doit annoncer incessamment, peut-être même aujourd'hui, son intention de se porter candidat, après avoir été approché par un comité formé de gens d'affaires de Sherbrooke, qui l'ont convaincu de faire le saut en politique municipale.

Ce comité, connu sous le nom de «comité des 12», a approché quelques personnalités locales dans sa recherche d'un candidat avec un profil «économique».

M. Gervais a considéré l'offre très sérieusement et a décidé de se présenter contre le maire Jean Paul Pelletier.

Malgré plusieurs tentatives, Paul Gervais n'a pu être joint hier par La Tribune pour confirmer qu'il sera candidat à la mairie.

Il disposerait d'appuis sérieux dans le milieu des affaires et a même déjà choisi son agent officiel et son coordonnateur de campagne.

Selon des informations fiables, il s'agit respectivement de MM. Hilaire Béliveau et Jacques Fortier.

En plus d'être directeur général du Collège de Sherbrooke, Paul Gervais préside l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE).



Paul Gervais

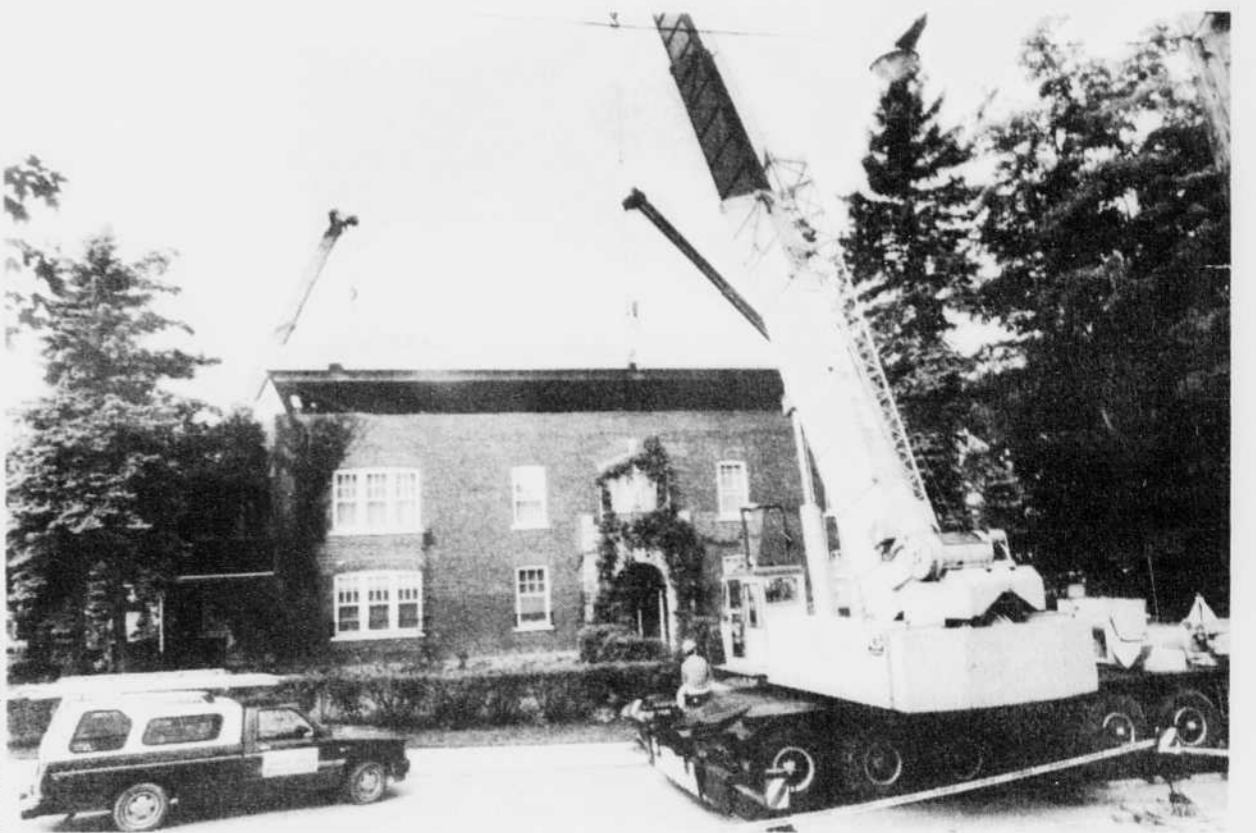


Photo La Tribune par Claude Poulin

## L'étage de trop a disparu

Les propriétaires de la demeure sise à l'angle des rues Parc et Mont-Plaisant, à Sherbrooke, ont effectué hier matin les travaux nécessaires afin de se plier au jugement de la Cour supérieure, qui les obligeait à se conformer au règlement de zonage dans leur secteur, concernant la hauteur des édifices. Trois grues ont été nécessaires pour soulever la toiture afin de permettre aux ouvriers de démolir l'étage additionnel qui avait été construit sans le permis approprié.

## Le ruisseau Rouge subira des travaux de stabilisation et de nettoyage

Andrée ALLARD Sherbrooke

Des travaux de stabilisation et de nettoyage des berges du ruisseau Rouge, à Deauville, doivent commencer aujourd'hui. Une entente est en effet intervenue entre le promoteur Normand Doyon et les ministères de l'Environnement et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec.

Le ministère de l'Environnement, qui voulait obliger M. Doyon à remettre dans le ruisseau les matériaux qu'il y avait excavés, a révisé sa décision.

«Le ministère avait pris, au départ, la seule solution qui lui paraissait logique, sans discussion entre les parties concernées, à cause de l'urgence de la situation», a expliqué à La Tribune le directeur de la direction du milieu hydrique du ministère de l'Environnement, M. Pierre Fabi. «La protection du milieu riverain mais surtout l'approche de la période de fraie nous a poussés à intervenir rapidement».

En fait, selon la direction du milieu hydrique, les travaux n'avaient pas été autorisés par le ministère de l'Environnement et allaient à l'encontre de la loi de la qualité de l'environnement.

«A la lumière de certaines informations et après des discussions tripartites, entre les ministères concernés et le promoteur, par la voix de son biologiste, nous avons trouvé une solution plus satisfaisante sur le plan environnemental. Donc on procède», explique M. Fabi.

Permis

La MRC de Sherbrooke croyait être en mesure d'émettre le permis autorisant le début des travaux de réaménagement, hier en fin d'après-midi. Aussitôt le permis accordé, certains matériaux excavés seront remis dans la rivière, dans les secteurs de fraie identifiés par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche alors qu'on laissera tels quels les endroits qui ne nécessitent pas d'intervention, d'un point de vue faunique. Le matériel déposé sur les berges sera

épuré de ses déchets, qui seront envoyés dans des sites autorisés par le ministère de l'Environnement.

Normand Doyon avait procédé à des travaux d'excavation dans le ruisseau Rouge, à l'embouchure du lac Magog, depuis octobre 1988, pour tenter de restaurer le ruisseau et régler des problèmes d'écoulement des eaux et des glaces.

En juillet dernier, il recevait une mise en demeure du ministère de l'Environnement, l'enjoignant de remettre le ruisseau dans l'état où il était avant l'exécution des travaux. La municipalité de Deauville, la MRC de Sherbrooke et l'Association pour la préservation du lac Magog l'ont alors appuyé dans sa démarche pour convaincre le ministère de l'Environnement du Québec de réviser sa décision.

# La CMTS mise sur une clientèle enfin stable l'an prochain

La baisse d'achalandage a connu un net ralentissement depuis le début de l'année

Sherbrooke (DD)

La décroissance de la clientèle sur le réseau de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS) a connu un net ralentissement depuis le début de l'année, de sorte que le nombre d'usagers pourrait se stabiliser autour de 7 millions en 1991.

C'est du moins l'espoir qu'entre-tiennent les dirigeants de la CMTS, à la suite des dernières données sur l'achalandage, qui démontrent un taux de décroissance de 1,85 pour cent depuis le début de l'année, par rapport à la période correspondante en 1989.

«C'est la dernière année de décroissance, on l'espère», a mentionné le président de la CMTS, Bernard Tanguay, lors de la réunion du conseil d'administration de l'organisme, en début de semaine.

Selon lui, «la baisse devrait se stabiliser pour 1991 et l'achalandage tournera autour de 7 ou 7,2 millions (d'usagers)».

Il s'agit là d'une bonne nouvelle pour la CMTS, qui a établi des pré-

visions budgétaires en fonction d'une diminution moyenne de trois pour cent pour 1990, en plus de geler ses tarifs.

Depuis 1986, année où on avait enregistré 9,3 millions d'usagers, le nombre d'utilisateurs du transport en commun à Sherbrooke a constamment diminué.

Le gel des tarifs en 1990 a contribué à stopper la baisse de la clientèle, croit M. Tanguay, mais il ne peut dire pour le moment si cette mesure sera reconduite en 1991.

Les signes avant-coureurs d'une récession économique au pays pourraient également augmenter le nombre d'usagers, puisqu'en période de ralentissement de nombreux automobilistes ont tendance à utiliser davantage le transport en commun, par mesure d'économie.

Les données du mois de septembre, considéré comme une période baromètre en raison de la rentrée, pourraient confirmer le net ralentissement de la décroissance sur le réseau.

Vers un surplus?

La CMTS se dirige par ailleurs vers un léger surplus budgétaire pour



Photo La Tribune par Claude Poulin

Quelque 7 millions de passages devraient être enregistrés en 1991 dans les autobus de la CMTS.

l'année financière 1990, qui, pour le moment, est estimé à 85 000 \$.

Invité à dire si l'introduction de la Taxe sur les produits et services (TPS), la baisse de l'achalandage sur le réseau, ainsi que d'autres facteurs tels la hausse du prix du carburant, pourraient obliger la CMTS à hausser le tarif pour l'année 1991, M. Tanguay répond qu'il est trop tôt pour se prononcer.

Cependant, la CMTS et les autres principaux réseaux de transport urbain au Québec font pression sur le gouvernement du Québec, qui entend se désengager du financement des opérations courantes des sociétés de transport.

«Cela représente 400 millions \$ en subventions, dont 5 millions \$ pour Sherbrooke», signale Bernard Tanguay.

Une table Québec-municipalité doit d'ailleurs se réunir bientôt pour discuter de l'ensemble de la question de l'aide au transport en commun et étudier les sources de financement.

«Il est hors de question que le désengagement du gouvernement pour les dépenses courantes soit refléé aux municipalités», affirme M. Tanguay.

# L'UPA estomaquée par l'ampleur du dézonage demandé

□ Les revendications de la MRC de Memphrémagog touchent au total 24 011 hectares

Gilles DALLAIRE

Magog

Dans un mémoire présenté à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, l'Union des producteurs agricoles s'est dite estomaquée par l'étendue des zones agricoles ou au potentiel agricole moyen ou faible dont le dézonage a été demandé par la Municipalité ré-

gionale de comté (MRC) de Memphrémagog.

Soulignant que les 137 zones dont la municipalité régionale de comté réclame le dézonage couvrent 24 011 hectares, l'Union des producteurs agricoles affirme que rien ne ressemble moins à un aménagement réfléchi que la proposition de la municipalité régionale de comté. La carte agricole, ajoute-t-elle, aura l'air d'un damier si

la Commission de protection du territoire agricole accède à toutes les demandes de dézonage.

## Peu logique

L'Union des producteurs agricoles qui prétend que les motifs invoqués pour justifier plusieurs demandes sont très faibles concède que la municipalité régionale de comté attire de nombreux touristes et villégiateurs, mais elle soutient que vouloir créer des zones touristiques ou de villégiature dans toutes les municipalités est peu logique.

«On parle beaucoup de tourisme et de villégiature dans presque toutes les municipalités. Nous craignons que la villégiature ne se trouve de plus en plus en conflit avec le tourisme. L'homogénéité du territoire et le respect de l'environnement sont en jeu car, pour la plupart des promoteurs, la conservation apparaît essentiellement comme une entrave à la rentabilité. Les grands ensembles de condominiums sont les plus à craindre car, une fois les condominiums vendus, le promoteur n'y a plus d'intérêt», explique l'Union des producteurs agricoles qui se demande si la prolifération des condominiums visant une clientèle de vacanciers ne se révélera pas bientôt une menace pour

l'économie lorsque les contraintes fiscales ou, simplement, l'habitude engendreront l'absence, l'ennui puis finalement l'abandon.

## 8000 hectares

L'Union des producteurs agricoles n'est pas tendre pour le Canton de Potton qui a demandé le dézonage de terrains couvrant 8 000 hectares et, tout en se demandant pourquoi cette municipalité est si exigeante, elle s'inquiète pour les zones forestières homogènes.

Ni pour Austin qui, selon elle,

voit tout son territoire comme une zone de villégiature, ni pour Bolton-Est qui, commente-t-elle, ne croit sûrement pas au zonage agricole et s'imagine qu'une municipalité doit gérer son territoire entier, ni pour Ogden dont elle juge les demandes exagérées. Par contre, elle est d'accord avec le dézonage d'une petite partie du territoire de Hatley Village, seule municipalité du Québec à vocation exclusivement agricole.

M. Robert Trudeau, responsable régional de l'aménagement à l'Union des producteurs agricoles et auteur

du mémoire dont le conseil des maires a pris connaissance mercredi, a déclaré qu'il s'attend à une bataille ardue et longue avec la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog qui, a-t-il révélé hier, est, de très loin, la municipalité régionale de comté estrienne la plus exigeante.

Son point de vue est partagé par le préfet, M. Roger Nicolet, qui a confié au conseil des maires qu'il y aura certainement des échanges musclés d'arguments au cours des prochains mois.

## AU PALAIS DE JUSTICE

### □ Arrêté à sa sortie de prison puis inculpé

Sherbrooke — François Champagne a été inculpé d'effraction dans une maison à Eastman et à St-Elie d'Orford le 17 août, le tout pendant qu'il bénéficiait d'un congé de fin de semaine au centre de détention à Waterloo.

Il a été arrêté au moment même où il sortait de la prison, mercredi matin, à la suite d'une enquête faite par l'agent Réjean Bellemare de la Sûreté du Québec.

Champagne, 26 ans, d'Ascot, a été amené hier devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec pour répondre de ces deux crimes.

Il est resté écroué à la demande du procureur André Campagnat jusqu'à son enquête en cautionnement lundi.

Le prévenu a encouru des peines d'un an de détention le 23 novembre 88 et de six mois le 6 avril.

Il a protesté de son innocence aux deux effractions par la voix de son avocat Conrad Chapdelaine.

Selon la police, deux individus ont pris la fuite dans une voiture lorsque le propriétaire les a surpris en train de briser une porte-fenêtre à son arrivée chez lui à 11h50 sur la rue Principale, à Eastman.

A St-Elie d'Orford, un suspect s'est sauvé en auto et un autre dans un boisé après que le bris d'une fenêtre eût déclenché un système d'alarme à 15h.

L'agent Bellemare est remonté jusqu'à Champagne qui a été accueilli par la police à l'heure exacte de sa sortie de prison.

Une deuxième personne devrait comparaître dans cette affaire.

### □ 20 jours pour les 10 qu'il n'a pas faits

Un homme de 58 ans devra purger 20 jours fermes de prison pour compenser les 10 jours intermittents qu'il n'a pas faits parce que les horaires de l'autobus de la région de Lac-Mégantic et du centre de détention de Sherbrooke ne concordent pas.

Il ne pouvait arriver à l'heure à la prison et n'avait pas les moyens de se payer une chambre d'hôtel la veille, a expliqué hier son avocat Conrad Chapdelaine.

Ce justiciable aurait souhaité une modification à sa sentence avant d'en arriver là, mais ce n'est pas aussi simple que cela.

Il a encouru le 2 juin 89 une peine de 90 jours discontinus et une interdiction judiciaire de conduire pendant trois ans pour sa sixième cause d'ivresse au volant depuis 1967.

Quarante-deux jours ont été purgés à venir jusqu'ici, selon le procureur André Campagnat, et la fin prévisible de sa sentence est le 16 décembre.

La défense a informé le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec que d'autres plaintes pour liberté illégale seraient inscrites sur le rôle d'aujourd'hui.

La coutume dans le district de St-François veut que le tribunal double le nombre de jours non purgés par une personne qui a bénéficié d'une peine de prison de fin de semaine.

Le prévenu a été arrêté sur mandat mercredi et a plaidé coupable à la première occasion.

## La Flambée des couleurs offre des activités variées à souhait

Magog

Les feuilles des arbres qui tapissent les flancs du mont Orford seront, demain et dimanche, un peu plus ocrées, orangées, dorées et cuivrées qu'elles ne l'étaient quand la Flambée des couleurs a pris son essor en fin de semaine dernière.

Un décor idéal pour les activités variées à souhait qui ponctueront la fin de semaine.

Toute une ribambelle d'activités. Des activités régulières: escalade du mont Orford en télésiège, par conséquent en tout confort et en toute sécurité, visite du vignoble Le Cep d'argent, randonnées à cheval, en voiturette, promenades guidées par des naturalistes dans les sentiers qui sillonnent le parc provincial du Mont-Orford.

Des activités qui ne reviendront pas à toutes les fins de semaine aussi: comme demain, une randonnée en

vélo de montagne, le rallye Indiana Orford, une exposition de voitures anciennes, des démonstrations de vol libre, de simulateur de vol, l'exposition de produits régionaux de Tourisme Estrie, tout cela à la station touristique du mont Orford. En soi-

rée, on pourra aussi assister au spectacle de Claude Lauzon à la salle Le Vieux Clocher ou à celui de Robin au bar Le Soir qui penche.

Demain, il y aura le biathlon Parc Orford, les deux expositions et les deux démonstrations de la veille

avec, en prime, à 14h, un défilé de mode, initiative de deux boutiques de Magog.

De quoi, donc, occuper sa fin de semaine tout en se remplissant les yeux de la robe chamarrée que revêt le mont Orford.



**Club Avantages plus**  
+ + +  
**La Tribune**

**GAGNANT DE 500\$**

AU CONOURS DU CLUB AVANTAGES PLUS (Avril 90)



De gauche à droite MM. André Custeau, adjoint au directeur du tirage, l'heureux gagnant André Rodrigue de Bishopton et Bertin St-Amand, directeur du marketing à La Tribune. M. Rodrigue est un abonné de La Tribune depuis plus de 20 ans.

**Félicitations!**

Publi-promotion 19457



**L'IMPORTANT MANUFACTURIER DE PORTES ET FENETRES EN ESTRIE**

**VOUS OUVRE** pour un temps limité

**UNE PORTE VERS L'ECONOMIE**

**PORTE D'ACIER B-03**

- cadre 7/8 po non recouvert
- épaisseur du cadre 1 5/8 po
- isolation R-16
- seuil d'aluminium profilé d'une seule pièce
- coupe-froid magnétique et à compression



34 pouces de largeur

**A SEULEMENT 259<sup>95</sup>**

En vente chez l'un des distributeurs ci-dessous.



**Les fenêtres à battant Robert POUR ECONOMISER L'ENERGIE EN BEAUTE**

Grâce à leur double coupe-froid intégré, les fenêtres à battant Robert se classent bien au-dessus des normes requises pour l'infiltration d'air et d'étalement. Résultat de plus de trente années de recherches et de mise au point, elles offrent, en plus de l'esthétique et du fini soigné, de nombreux avantages:

- Double vitrage, scellé avec une espace d'air d'un demi-pouce
- Pin sélectionné avec soin, traité contre la moisissure
- Carrelage en bois naturel amovible disponible sur demande

**OUI** COMME LA PLUPART DES MAITRES D'OEUVRE EN CONSTRUCTION, J'OPTÉ POUR LES FENETRES

**ROBERT ROBERT**

R.M. MARTIN LEE 7 Centre, Stanstead (819) 876-2751	REVETEMENT RICHMOND 1032 Balmont, Melbourne (819) 826-3607	S.C.A. COATICOOK 95, Main est, Coaticook (819) 849-2741
DIST. SHER-MAT INC. 1280, Galt est, Sherbrooke (819) 823-1101	MATERIAUX GODBOUT & FILS 200, Chemin Coaticook, East Angus (819) 832-2568	MATERIAUX ORFORD INC. 205, rue Centre, Magog (819) 843-4441
		MATERIAUX F. ROBERT St-François Xavier de Brantford (819) 845-2744

**CJRS 1510**  
RADIO AM

**FACILE DE JOUER**

- Procurez-vous vos cartes de bingo chez les supermarchés Provigo participants de Sherbrooke et les environs.
- ÉCOUTEZ CJRS 1510 à 9h20, 10h20, 11h20, 14h20 et 15h20.
- 5 JEUX COMPLETS CHAQUE JOUR DU LUNDI AU VENDREDI

Règlements du concours disponibles à CJRS 1510 et aux supermarchés participants.

**La Bingomanie**



Les supermarchés Provigo participants remettront 10¢ par carte de bingo à la Fondation du Chus pour chaque carte retournée en magasin.

**PLUS DE \$11,000 EN BONS D'ACHATS PROVIGO**

19255

## Régions

# Selon un témoin, Morin a rencontré Carole Blanchette le jour du double meurtre

Gérald PRINCE Drummondville

Une seule personne peut certifier que Roland Morin a rencontré Carole Blanchette, le jour où cette dernière et son fils Alexandre ont été assassinés, le 27 avril 1990, entre 14 h 30 et 16 h.

Comparaisant au 4<sup>ème</sup> jour de ce procès devant jury, Jacqueline De Cotret, une ex-amie de cœur de Morin et une amie de Carole Blanchette, a téléphoné chez cette dernière entre 14 h 30 et 14 h 45 le jour du meurtre. C'est Roland Morin qui lui a répondu: «Il avait un ton sec, contrairement à son habitude», mentionne le témoin. Il répond que Carole n'est pas là, qu'elle rappellera dès son retour. Il raccroche le téléphone sans que Mme de Cotret ait eu le temps de dire autre chose.

Inquiète de cette affaire, elle téléphona à plusieurs reprises plus tard, sans obtenir de réponse. Vers 16 h, rappelons-le, Carole Blanchette et son fils sont découverts dans une chambre de leur logement, étran- glement avec une serviette et poignardés avec un couteau de cuisine.

Après le départ de Morin, les quatre voisins ont attendu le signe de Mme Blanchette pendant environ une heure. Ils ont été distraits par une poursuite de police dans les rues voisines, poursuivie qui a attiré sur la rue Brouillette une dizaine de voitures de police, tous phares clignotants et sirènes. C'est après cette intermission bruyante que les deux corps des victimes ont été découverts par une fillette qui revenait de l'école.

Depuis le début du procès, un seul autre témoin a eu connaissance de la présence dans le logement de Carole Blanchette et de son ex-concubin: un voisin l'a vu quitter en trombe en auto un peu avant 15 h.

Personne ne l'a vu arriver, quoique Carole Blanchette avait annoncé sa venue imminente vers 14 h 30 et que quatre personnes, dans le logement voisin, surveillaient les alentours.

D'après ce qu'avait raconté Mme Blanchette, Morin devait lui demander de cacher 56 000 \$ en argent et les quatre occupants du logement voisin avaient été avisés par Carole Blanchette de n'en pas sortir tant qu'elle ne leur ferait pas signe. Elle savait que les quatre occupants du logement voisin pouvaient intervenir à la moindre alerte.

Après le départ de Morin, les quatre voisins ont attendu le signe de Mme Blanchette pendant environ une heure. Ils ont été distraits par une poursuite de police dans les rues voisines, poursuivie qui a attiré sur la rue Brouillette une dizaine de voitures de police, tous phares clignotants et sirènes. C'est après cette intermission bruyante que les deux corps des victimes ont été découverts par une fillette qui revenait de l'école.

### Autres témoins

Hier, en terminant sa preuve, la Couronne a fait parader une dizaine de témoins. Certains ont rappelé des transactions financières avec Morin (prêts, remboursements); trois autres, les endroits où il aurait présenté des demandes d'emploi à l'heure du double meurtre, etc.

Un représentant d'assurance-vie a rappelé que Morin avait déposé deux propositions d'assurances en mars: 100 000 \$ sur la vie de Mme Blanchette et 40 000 \$ sur celle de son fils

Alexandre. Comme les propositions n'avaient pas encore été analysées par la compagnie, les contrats, au moment de leur mort, n'étaient pas encore en vigueur.

Comme l'audition des quelque 20 témoins appelés par la Couronne s'est terminée vers 16 h 30 hier, le juge a ajourné le procès à ce matin. Il permet ainsi à la défense de décider entre-temps si elle fera ou non entendre des témoins ce matin. Me Gilles Rheaume, qui représente Morin, a déjà indiqué son intention de faire entendre l'accusé.

La cause est suivie avec énormément d'intérêt par une foule de plus en plus nombreuse, au point que l'assistance d'environ 80 personnes, qui emplit la grande salle d'audiences, ne bouge pas pendant les pauses, de peur de perdre sa place. La Couronne est représentée par Me Alain Perreault et c'est le juge Raynald Fréchette qui préside le tribunal. Le jury est formé de six hommes et six femmes, tous âgés de moins de 40 ans.

## Serge Laurendeau à la présidence de la Traversée

Le déficit de 50 129 \$ est effacé

Gilles DALLAIRE Magog

La Traversée internationale du lac Memphrémagog a, depuis hier, un nouveau président, M. Serge Laurendeau, un homme d'affaires associé à elle presque continuellement depuis 1985.

M. Laurendeau remplace M. Jean-Guy Gingras qui a accédé à la présidence du Bureau des gouverneurs de la Traversée après avoir présidé la Traversée pendant deux ans.

Il est avantagement connu dans le monde du bénévolat puisque, depuis deux ans, il est le président du tournoi de hockey Atom Pee Wee de Magog et qu'il s'occupe d'une meute de Louvettes.

Lors de la conférence de presse où sa nomination a été rendue publique, il a rendu un hommage très chaleureux à son prédécesseur, affirmant qu'il ne sera pas facile de chasser les souliers de Jean-Guy Gingras qui, a-t-il souligné, a su, avec le support de collaborateurs dynamiques, faire de la Traversée internationale du lac Memphrémagog l'un des évé- nements sportifs et touristiques les plus courus au Québec.

Il s'est dit assuré d'obtenir tout un support aussi solide et il a invité tout ce que Magog et ses environs comptent de gens énergiques de même que les municipalités et les gouvernements à unir leurs efforts pour assurer la réussite de la 13<sup>e</sup> édition de la Traversée.

Surplus La 12<sup>e</sup> édition de l'événement a été une réussite non seulement sur le plan de la participation populaire mais aussi sur le plan financier, comme l'a montré le contrôleur financier, M. Jean-Claude Morin, qui a révélé que le déficit accumulé de 50 129 \$ que la Traversée traînait comme un boulet au début de l'exercice financier terminé le 31 août 1989 n'est plus qu'un mauvais souvenir puisqu'un surplus de 62 933 \$ a couronné le dernier exercice financier.

Ce surplus a permis de faire maison nette de tout le déficit accumulé tout en laissant 12 804 \$ dans les coffres de la Traversée. Les revenus de la 12<sup>e</sup> édition de la Traversée se sont élevés à 734 293 \$ et ses dépenses se sont chiffrées à 671 360 \$.

## Le maire de Nantes n'en peut plus et démissionne

Andrée ALLARD Nantes

Le maire de la municipalité de Nantes, M. Garry Cupples, a remis sa démission, hier. «En raison d'une atmosphère négative, rendue insupportable autour de la table du conseil, j'ai pris la décision de démissionner comme maire de Nantes. Cette décision est effective à compter de maintenant».

Rejoignant hier soir à son domicile, M. Cupples s'est dit «soulagé de ne plus avoir à porter sur ses épaules les lourdes tâches de la municipalité, dans un climat devenu intolérable, et à côté de gens qui bloquent le développement de Nantes».

M. Cupples n'hésite pas à blâmer publiquement le conseiller Norbert Poirier ainsi que des marguilliers de la fabrique qui, à son avis, ont tout fait pour le forcer à démissionner.

La mésentente entre MM. Cupples et Poirier est, en fait, du domaine public puisque le conseiller Poirier déposait une plainte contre le maire Cupples, en juin dernier, pour voie de fait. La Sûreté du Québec a mené enquête et aucune accusation n'a finalement été portée contre Garry Cupples.

«Ils ont voulu me mettre des bâtons dans les roues», explique l'ex-maire Cupples. Par exemple, ils ont refusé de collaborer avec la Commission scolaire Lac-Mégantic, dans un

projet de développement de notre école, pour le bénéfice de nos enfants et de l'ensemble des citoyens et tout cela, afin de me placer dans une situation embarrassante, tant au niveau personnel que politique».

Garry Cupples soutient que ses adversaires, qui comptent également des membres du Club de l'Age d'or, utilisent leur influence et leur pouvoir à des fins personnelles.

«C'est une décision forcée, j'ai démissionné à cause de la pression. Ils ont obtenu ce qu'ils voulaient mais je ne peux pas tenir mon bout plus longtemps. Je me sens épuisé».

J'ai essayé de me défendre, mais il y a eu tellement de chiâlage, les citoyens sont tellement fatigués de ces conflits de personnalité que j'ai décidé de partir, de donner la paix à la municipalité».

## Expo Habitat 90 des Bois-Francis, une fenêtre sur les nouveautés

Pierre MAILHOT Victoriaville

Malgré la conjoncture économique actuelle, la 13<sup>ème</sup> édition de l'Expo Habitat 1990 des Bois-Francis, qui se tiendra du 27 au 30 septembre au pavillon Agri-sport du Colisée des Bois-Francis, est déjà fort prometteuse.

La directrice générale régionale de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ), Mme Marie-Paule Piché, a d'abord souligné que l'événement 1990 se déroulera sur un nouvel emplacement permettant une exploitation de 126 espaces, comparativement à 90 espaces en 1989.

«Grâce à ce nouvel endroit, le pavillon Agri-sport, le nombre d'exposants est 15 pour cent plus élevé que l'an dernier», note-t-elle, tout en mentionnant que la manifestation 1990 regroupera 75 exposants. Le directeur général a indiqué que l'intérêt des marchands à cette manifestation axée surtout sur la rénovation est dû à la conjoncture présente. «Les marchands veulent se faire voir», a-t-elle ajouté. Mme Piché a également mentionné que les responsables de l'Expo Habitat 1990 ont porté une attention spéciale à la décoration.

Par ailleurs, pour la première fois, le comité organisateur de l'Expo Habitat 1990 a inséré à la grille-horaire un chantier de rénovation. Mme Piché n'a voulu rien dévoiler de ce concours dont les participants seront les visiteurs. Outre cette initiative, les organisateurs auront pour les visiteurs de nombreux prix.

Président d'honneur de l'événement 1990, le directeur général de la Caisse populaire de Victoriaville, Guy Pouliot, considère cette présidence comme une continuité de l'action du Mouvement Desjardins. «Le Mouvement Desjardins veut s'impliquer dans tous les milieux. L'Expo Habitat nous permet, à nous aussi,



L'Expo Habitat 1990 des Bois-Francis, organisée par l'Association des constructeurs d'habitation du Québec, aura lieu du 27 au 30 septembre. Réal Leclerc, président régional de l'APCHQ, et Guy Pouliot, président d'honneur, entourent la directrice générale régionale de l'APCHQ, Marie-Paule Piché.

de présenter aux visiteurs nos nouveautés dans le domaine des prêts pour la rénovation et la construction», a-t-il dit.

### La demande

Le président régional de l'APCHQ, M. Réal Leclerc, note que cet événement combiné à la Semaine des maisons modèles accroît la demande. «On ne peut quantifier cela mais ces deux manifestations se complètent. Je peux dire qu'au cours des 15 jours suivant ces événements, nous recevons beaucoup de demandes tant pour la construction que pour la rénovation», a-t-il révélé.

Le président Leclerc explique que

l'Expo Habitat est surtout axée sur la rénovation. «Les gens veulent être à la fine pointe des nouveautés. Ils veulent voir ces produits-là sans nécessairement les acheter», a-t-il énoncé. M. Leclerc a confié que les salles de bain et les cuisines sont à l'heure présente les pièces les plus importantes dans une maison. «Les gens donnent aujourd'hui une grande importance à ces deux pièces considérées comme d'excellentes aires de repos».

Par ailleurs, l'inauguration de la Semaine des maisons modèles dans les Bois-Francis aura lieu demain samedi à 13 h 30. Les huit maisons modèles ont été érigées dans la municipalité d'Arthabaska.

## Le Canton de Brompton adhère à la SDESM

Huguette HÉBERT Canton de Brompton

Les élus du Canton de Brompton ont voté à l'unanimité, lors d'une assemblée spéciale plus tôt cette semaine, l'intégration de la municipalité à la Société de développement économique du Sherbrooke métropolitain (SDESM).

Après acceptation par la Société, ce qui constitue une formalité, le Canton de Brompton deviendra le septième partenaire du regroupement, qui compte déjà sur la participation de Sherbrooke, Fleurimont, Lennoxville, Saint-Elie-d'Orford, Bromptonville et Ascot. Rock Forest tarde toujours à se prononcer.

Ainsi que le spécifie le règlement de la SDESM, le Canton n'aura rien à défrayer d'ici la fin de l'année. La

participation monétaire s'établira environ à 7000 \$ annuellement, soit 1,5 pour cent du budget de la municipalité, pour les trois prochaines années.

«A la réunion régulière de septembre, spécialement consacrée à l'information des citoyens, personne ne s'est opposé à la participation du Canton à la SDESM», indique le maire Denis Lemay.

Le maire est d'ailleurs convaincu qu'une telle participation ne peut qu'améliorer le bien-être des citoyens. «Il existe entre Sherbrooke et le Canton une communauté d'intérêt indéfinissable. Nous sommes des utilisateurs des hôpitaux, de la commission scolaire, du cégep, de l'université et des centres commerciaux de Sherbrooke. Il y a également un lien géographique important.»

Denis Lemay croit que les mêmes

arguments peuvent s'appliquer au choix de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Sherbrooke. Le Canton, tout comme Bromptonville, veut quitter la MRC du Val Saint-François au profit de celle de Sherbrooke.

«A la fondation des MRC, avoue M. Lemay, on a craint qu'advenant l'intégration à la MRC de Sherbrooke notre petite localité soit engloutie. En outre, il nous a fallu suivre l'option de Bromptonville qui adhérait à la MRC du Val-Saint-François. Au cours des années, on a appris à apprivoiser le fonctionnement des MRC. On sait aujourd'hui que notre mieux-être est en direction du sud, vers Sherbrooke. Ça prendra peut-être beaucoup de temps, mais nous finirons par obtenir ce qui est logique, comme nous avons obtenu notre adhésion à la SDESM.»

## Le point du transport vu comme majeur dans l'entente de l'industrie laitière

Pierre HÉBERT Sherbrooke

La rationalisation du transport dans le domaine du lait apparaît comme un des points majeurs de la récente entente dans l'industrie laitière québécoise puisqu'elle permettra de contenir et peut-être diminuer le coût de ce service.

C'est du moins l'avis de M. Maurice Poirier, secrétaire du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie. Ce dernier a souligné hier qu'il n'avait pas reçu d'exemplaire de l'entente et que son interprétation était bien sommaire. Néanmoins, il considère que le

pacte est juste pour les différents parties impliquées.

La nouvelle convention de mise en marché, ainsi que l'accord de principe sur les modalités de transport du lait impliquant la Coopérative Agropur, le Conseil de la coopération laitière, le Conseil de l'industrie laitière, la Fédération des producteurs de lait du Québec et les représentants des transporteurs.

M. Poirier estime que la rationalisation en matière de transport permettra de corriger une situation aberrante. «Il était possible de retrouver trois camions dans un rang. L'entente entre le mouvement coopératif et la Fédération des producteurs de lait

fera en sorte que l'on retrouvera un seul camion par rang. Cela pourrait amener une diminution du coût du transport».

D'autre part, M. Poirier ajoute que le pouvoir de la fédération de diriger le lait vers les créneaux de marché en croissance, notamment vers les usines de transformation du lait en produit frais, constitue un atout appréciable.

Le secrétaire du syndicat des producteurs de lait de l'Estrie semble soulagé de l'entente intervenue, et ce après une guerre vieille de dix ans. «L'entente rend justice à toutes les parties», conclut M. Poirier.

## La CEQ tente d'y voir plus clair dans les tendances qui ressortent de la conjoncture

Michel RONDEAU Sherbrooke

«On ne peut faire du syndicalisme à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle comme on en faisait au moment de l'industrialisation.»

Mme Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, expliquait hier que le séminaire de réflexion de deux jours et demi de la CEQ, qui se déroule présentement dans une auberge du Mont Orford, porte sur les éléments de la conjoncture politique, économique, culturelle et sociale qui sont favorables ou défavorables à l'action syndicale.

Cette analyse, note Mme Pagé, permettra de dégager des orientations et des stratégies qui se refléteront dans le plan d'action que la CEQ préparera en octobre et qui définiront les axes de l'action de la Centrale pour les deux prochaines années.

Elle permettra aussi de dégager des pistes pour aborder les prochai-

nes négociations de la CEQ avec le gouvernement.

«Plus largement, cette réflexion s'incarnera dans notre action professionnelle et dans notre action sociopolitique.»

Pour Mme Pagé, le mouvement syndical a non seulement comme rôle de favoriser de bonnes conditions de travail pour les travailleurs, mais c'est aussi une force sociale déterminante pour la démocratie.

La réflexion des participants au séminaire porte, par exemple, dit Lorraine Pagé, «sur les nouvelles théories économiques qui reposent sur le bien-être individuel. L'individualisme est une entrave à l'action collective.»

Les participants examinent aussi les transformations dans l'organisation du travail. «La moitié des travailleurs se trouvent maintenant dans des emplois précaires.»

### Cycles

«Au plan économique, l'alternan-

ce rapide des cycles de croissance et de récession pose aussi des défis. La dernière période de croissance s'est accompagnée d'un accroissement du chômage et de l'appauvrissement d'une large part de la population. Il y a maintenant 59 pour cent de la population qui est non employée ou sous-employée et c'est sans compter le vieillissement de la population.»

Quant aux femmes, selon Mme Pagé, elles sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail, sans pourtant être mieux payées.

Lorraine Pagé estime que certains de ces réalités peuvent porter le mouvement syndical, par exemple la présence des femmes, tandis que d'autres, comme l'individualisme, entravent le mouvement.

Des réalités en changement, il y en a donc en assez grand nombre pour représenter un défi de taille pour le mouvement syndical, conclut la présidente de la CEQ.

## L'environnement préoccupe la Fédération indépendante des syndicats affiliés

Sherbrooke

La direction de la Fédération indépendante des syndicats affiliés (FISA) profite du 43<sup>e</sup> congrès annuel qui se tient jusqu'à demain au Centre des congrès de Sherbrooke pour mousser auprès de ses membres un plan d'action sociale en matière de protection de l'environnement et de recyclage.

Le président de la FISA, mieux connu sous l'ancienne appellation de Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec, M. Paul Talbot, explique que le rôle de l'organisme n'est pas essentiellement de réclamer de meilleures conditions de travail aux employeurs, mais aussi de s'impliquer socialement. L'intervention de la fédération fait suite au congrès spécial de mai dernier à l'intérieur duquel les membres ont convenu d'apporter une attention particulière au domaine de l'environnement.

Différentes mesures sont mises en place. Une tasse «environnementale» sera remise à chaque membre. L'objectif est de remplacer les verres de

polystyrène utilisés notamment pour le café.

La fédération tentera également de convaincre ses membres d'acheter un arbre de Noël vivant selon le nouveau concept mis au point au département de Phytologie de l'Université Laval à Québec. En outre, l'utilisation de papier recyclé sera désormais de mise à la fédération.

Le président du syndicat des fonctionnaires municipaux de la Ville de

Sherbrooke membre de la FISA, M. Réjean Beauchemin, soutient que les travailleurs de l'unité locale participeront aux différentes mesures présentées par la fédération. «Nous sommes prêts à faire notre part», a-t-il soutenu.

Le 43<sup>e</sup> congrès annuel de la FISA, qui se terminera demain, regroupe plus de 2000 délégués. La fédération compte plus de 10 000 membres.

## Audace dans la publicité

Drummondville (GP)

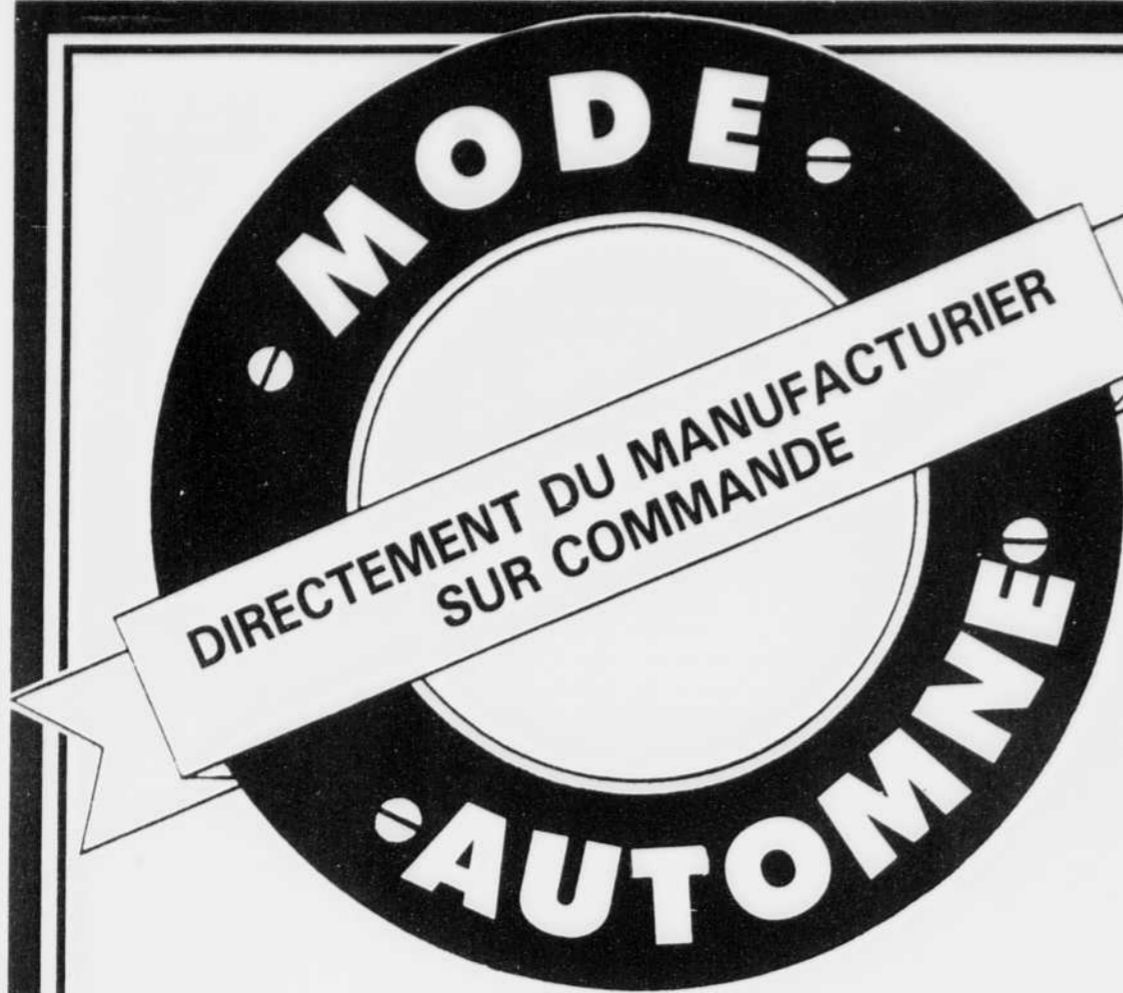
Plusieurs personnes de la région de Drummondville ont été intriguées, depuis un couple de jours, par la publication, dans un hebdomadaire local, et la diffusion à un poste de radio, de la phrase suivante: «La vengeance sera douce au coeur de l'Indien», sans aucune autre forme de mention sur l'origine ou la destination de ce message.

Cette phrase a également été imprimée sur des feuillets et distribuée

dans les stationnements de centres commerciaux.

Après plusieurs recherches effectuées par LA TRIBUNE, il semblerait que cette phrase servirait de véhicule publicitaire pour attirer l'attention du public sur un nouveau commerce ou un nouveau produit, qui sera lancé publiquement lundi prochain.

Le poste de radio CJDM FM ajoutait hier, au message précité, la mention que toute cette affaire n'est pas inquiétante, mais plutôt «dangereusement drôle».



## les cuirs Valois Inc

De magnifiques vêtements mode conçus pour l'automne, en fins cuirs D'AGNEAU importés d'Angleterre et d'Italie. Des cuirs de vaches sablés, (Nubuck) peaux de porc, de veau et «névada».

- **Styles**  
personnalisés et exclusifs (100 et plus)
- **Choix**  
d'imprimés, textures de cuir, doublures
- **Conception**  
unique pour vous par le manufacturier lui-même
- **Qualité**  
supérieure avec 65 cuirs différents
- **Prix**  
des plus concurrentiels



**PRIX SPECIAUX**  
à longueur d'année sur grand choix de modèles en magasin.

Méfiez-vous nous sommes les seuls vrais professionnels du cuir!



## les cuirs Valois Inc.

les cuirs Valois inc. d'Acton Vale, demeure toujours. «LA PLACE DU CUIR»

CENTRE COMMERCIAL  
les **Tourelles**

3025, rue King ouest  
suite 50  
SHERBROOKE — 822-2241

**ACTON VALE**

999, Landry  
ACTON VALE  
(514) 546-4187

# Arts et spectacles

## Les spectateurs à Venise vibrent enfin pour un film très attachant

Jean-Noël GILLET Venise (AFP)

Attention, chef d'oeuvre! La Mostra a enfin vibré pour un film très attachant, «Un Ange à ma table» (An Angel at my Table), véritable film d'auteur de la néo-zélandaise

Jane Campion, qui, en près de trois heures d'état de grâce, raconte l'histoire authentique d'une jeune schizophrène devenue écrivain.

Candidat sérieux au Lion d'Or, ce film (tourné à l'origine pour la TV) est adapté d'une série de trois auto-

biographies de l'écrivain néo-zélandaise Janet Frame, maintenant âgée de 66 ans, qui trouva son salut dans la poésie et la littérature. Il révèle une jeune actrice au jeu sobre et émouvant, Kerry Fox, qui évolue pour la première fois devant une caméra.

### Excessivement émotive

Le film de Jane Campion, dont le premier long métrage «Sweetie» avait été diversement apprécié l'an dernier à Cannes, raconte, en une succession de scènes simples et touchantes, l'histoire de Janet, une jeune femme timide et excessivement émotive dont l'enfance fut marquée par une succession de drames. Un frère épileptique, une soeur qui se noie au cours d'une baignade.

Janet pense qu'elle est une petite fille banale et sans charme: gauche et repliée sur elle-même, elle découvre la vie et le pouvoir du langage mais ces drames vont la marquer durablement. Elle se réfugie dans le rêve et la

poésie. Cette première partie (remarquable) du film donne lieu à une série de scènes authentiques, drôles ou émouvantes, sans jamais forcer le ton. On ne peut que s'identifier à elle et la suivre, le coeur serré, dans son parcours chaotique.

### 8 ans en institut

Devenue femme, Janet, submergée par l'angoisse, ne peut dominer son émotivité: elle commence à écrire, devient institutrice mais, ne pouvant assumer ses responsabilités, tente de se suicider. Déclarée schizophrène à la suite d'un diagnostic erroné, elle est internée pendant huit ans dans un hôpital psychiatrique où elle subira 200 électrochocs. Elle paie très cher son émotivité mais sera sauvée par son goût pour la littérature: son premier livre est publié alors qu'on s'apprête à la lobotomiser. Elle est remise en liberté.

La vie commence pour elle: envoyée en Europe, elle va connaître la

solitude à Londres, l'amour à Ibiza avec un poète américain, qui l'abandonne pour rentrer dans son pays. Son salut, elle le trouve toujours dans l'écriture, mais malgré des débuts prometteurs dans l'édition, ses doutes l'envahissent à nouveau. Elle repart de son plein gré dans un hôpital, où elle est enfin rassurée: elle n'a jamais été schizophrène.

Dans un style bien différent, le cinéma bulgare était à l'honneur hier à Venise avec un film sombre et dé-

monstratif, «L'Unique témoin» de Michael Pandurski. Ce film, basé sur un incident dans un autobus, est un réquisitoire contre la lâcheté des hommes dans une société où la règle d'or est le silence.

L'unique témoin est un homme droit et responsable qui croit encore à la justice et auquel les faits donnent tort. Coincé dans un système absurde, il devra à son tour se taire. Le message passe bien, le film moins bien, malgré sa brièveté: 61 minutes.

## Whoopi Goldberg a réussi à se débarrasser de l'étiquette de lesbienne

Toronto (PC)

Tout a commencé quand, dans The Color Purple (La couleur pourpre), il y a cinq ans, elle a donné un baiser.

Toutefois, Whoopi Goldberg avait embrassé une femme.

Subitement, pour un tas de gens — y compris ses fans, les journalistes et les scénaristes de Hollywood — la comédienne attrayante aux cheveux tressés finement et au regard de rayon laser était lesbienne.

Elle a en effet reçu des douzaines de scénarios contenant des scènes amoureuses entre femmes. On l'a placée sur les listes des personnes à

### Encore un baiser

La femme de 40 ans, originaire de New York, portait un costume typiquement hors de l'ordinaire: tee-shirt blanc, veston de satin noir, pantalons noirs ancrés dans des bas d'exercices physiques et des souliers de course hauts sur la cheville.

Et ajoutez un collier de perles. Ces dernières années, l'intérêt pour la vie sexuelle de Goldberg — qui est la fille d'un père homosexuel et qui a parlé en faveur des droits des gays — s'est estompé alors qu'elle a été la vedette de films comme Jumpin' Jack Flash, Burglar et Fatal Beauty.

Elle a réussi à se débarrasser de l'étiquette de lesbienne, a-t-elle indiqué. Une étiquette qu'elle désirait nullement parce qu'elle n'est pas gay. «Il me semble que cela a bien du bon sens».

Puis elle a joué dans Ghost, film qui a eu un succès inattendu l'été dernier, dans lequel elle jouait le rôle d'un médium bizarre qui reçoit en elle l'esprit d'un mort. Pour permettre à la veuve de prendre contact avec son défunt mari, le médium lui permet de l'embrasser et ce rituel devient un long baiser amoureux. Sauf que pour les spectateurs, c'est bien le mari qui embrasse et non Goldberg. Mais la rumeur a de nouveau circulé.

### Un mari, des enfants

Il n'y a pas de situation de ce genre dans le nouveau film de Whoopi Goldberg, The Long Walk, présenté en première cette semaine, au festival cinématographique de Toronto. Même si le film doit être présenté sur les écrans seulement après Noël, on parle déjà de nominations aux Oscars.

Goldberg est heureuse d'avoir trouvé ce rôle fort dans un scénario substantiel.

Et on l'unit à un homme dans ce film, narrant des événements survenus lors du boycottage des autobus par les Noirs, à Montgomery, en Alabama, en 1955.

«J'ai un mari et des enfants — qui sont ce que j'ai de plus cher — dans le film», a-t-elle dit.

Mais la comédienne à la voix rauque — qui joue aussi dans Bagdad Café à la télévision et dans Star Trek: The Next Generation — se demande toujours quand elle aura une relation sexuelle complète avec un homme à l'écran.

Elle et le comédien britannique Bob Hoskins aimeraient jouer dans un film ensemble, mais ils se demandent si les spectateurs américains, chatouilleux quand il s'agit de relations raciales, acceptent un tel couple.



Whoopi Goldberg

afficher, c'est-à-dire, visée par les groupes gays qui voulaient l'obliger à exposer les goûts qu'à leur avis elle cultivait, secrètement.

En même temps, elle a été sérieusement limitée dans les genres de rôles pouvant lui être attribués pour le grand écran.

Ainsi, on ne l'a pas encore vue embrasser un homme sur l'écran.

«Pouvez-vous imaginer quelle lutte vous devez mener si vous n'êtes pas gay, quand tout le monde décide que vous l'êtes?» a indiqué Goldberg au cours d'un échange sans cérémonie à la 15ème édition du Festival of Festivals, le festival du cinéma de Toronto.

**BELVEDERE 1** Tél.: 562-3969

**“SENSATIONNEL!”**  
Le seul film cette année qui mérite une nomination aux Oscars.

**PEUT-ON TUER PAR AMOUR?**  
**PRÉSUMÉ INNOCENT**

HARRISON FORD 7h, 9h15

---

**BELVEDERE 2**

**DICK TRACY**

7h00 — 21h30

**CINEPARC**

ROCK-Forest VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE  
horaire: 843-9775 LES 14, 15, 16 SEPTEMBRE

**CRUISING BAR**

Des créateurs de «POLICE ACADEMY»

**PATROUILLE EN FOLIE**

OUVERTURE A: 19h00  
LA PROJECTION DEBUTE AU CREPUSCULE PAR LE FILM PRINCIPAL  
7 ANS ET MOINS: GRATUIT

★ VENDREDI soirée ★  
Télé 7 prix réduit à \$3.50

**CLUB ARAMIS SHERBROOKE INC.**  
CONSEIL No 5

JOIGNEZ-VOUS À NOUS TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIR!

**MUSIQUE DE DANSE**  
AVEC LE TRIO  
**«LES C M C»**  
Céline Michel Claude

Venez faire un tour.  
Un tout nouveau décor vous attend au

**CLUB ARAMIS SHERBROOKE**  
1177 Galt ouest, Sherbrooke  
Inf.: 569-3513

**FAMOUS PLAYERS**

**VAN DAMME**

**DEATH WARRANT**

Dans Bloodsport et Kickboxer il les a tous écrasés...  
Après, c'est l'impasse.  
On ne rit plus.  
Il revient en force plus déchaîné que jamais.

VERSION FRANÇAISE  
RESTAURANT CJS 1510

**CINÉMA MAGOG**

**AIR AMERICA**

MEL GIBSON  
ROBERT DOWNEY, JR.  
V.O. ANGLAISE

Représentation à tous les jours:  
19 h 00 et 21 h 15  
Dimanche: 13 h 30

MERCREDI: SPECIAL 3\$

**TES AFFAIRES SONT MES AFFAIRES**

JAMES BELUSHI CHARLES GRODIN

On est aussi bon qu'on croit l'être.

Représentation tous les jours:  
19 h 15 et 21 h 30  
Dimanche: 13 h 30

12, Principale est, Magog, 868-1092

**FAMOUS PLAYERS**

«DEJÀ PLUS DE 200 000 QUÉBÉCOIS ONT APPLAUDI LE PLUS BEAU FILM D'AMOUR SPECTACLE DE L'HISTOIRE DU CINÉMA.»

**C'EST LA CYRANOMANIE!!!**

CETTE FOIS-CI C'EST VRAI: LA CRITIQUE EST UNANIME!  
«CYRANO» ET DEPARDIEU CROULENT SOUS LES LOUANGES

«CYRANO DE BERGERAC A ÉTÉ MAGISTRALEMENT PORTÉ À L'ÉCRAN, UNE BEAUTÉ ÉPOUSTOUFLANTE...»  
Franco Nuovo - JOURNAL DE MONTRÉAL

**GERARD DEPARDIEU**

**CYRANO**

UN FILM DE JEAN-PAUL RAPPENEAU

JACQUES WEBER • ANNE BROCHET • VINCENT PEREZ • ROLAND BERTIN

SAM. ET DIM.: 12h50, 3h40, 6h30, 9h15  
SEMAINE: 6h30, 9h15

**FAMOUS PLAYERS**

PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE: MARCEL LEBOEUF  
«LEBOEUF EST BOULEVERSANT, PATHÉTIQUE, UN GRAND TALENT DRAMATIQUE»  
— FRANCINE GRIMALDI, CBF BONJOUR  
«C'EST LE FILM DE L'ÂGE ADULTE, UN FILM BOULEVERSANT!»  
— MINOU PETROWSKI, CINÉ CURE (RADIO-CANADA)  
ÉGALEMENT LE COURT MÉTRAGE D'ANIMATION «ENFANTILLAGE» DE PIERRE M. TRUDEAU.

**MARCEL LEBOEUF • DENIS BOUCHARD • CLAUDE BLANCHARD**

**RAFALES**

ANDRÉ MELANÇON

SAM ET DIM: 19h, 21h, 23h  
Séance: 7h15, 9h20

# Arts et spectacles



## Les invités de La Tribune

Parmi les spectateurs présents au Centre culturel mercredi soir, 600 personnes ont assisté à la première, à Sherbrooke, du Cirque du tonnerre à l'invitation de La Tribune. Les nombreux enfants qui ont assisté au spectacle semblent avoir particulièrement apprécié cette occasion de baigner dans la magie du cirque.

Photos La Tribune par Claude Poulin

## Les sœurs Cyr exercent le même métier sur deux continents

Montréal (PC)

Les Acadiennes Myriam et Isabelle Cyr exercent le même métier sur deux continents différents, mais avec la même passion. Myriam, l'aînée des deux sœurs, joue au théâtre en Angleterre et dans des films un peu partout en Europe. De passage à Montréal, récemment, elle y a retrouvé sa cadette, Isabelle, qui se produisait cet été au théâtre Le Chantecler de Sainte-Adèle dans la pièce «Quelle famille!».

Myriam était revenue au Québec à l'été de 1988 pour interpréter le personnage de Miz Suicide dans le film «Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer». Depuis, les deux sœurs avaient eu une autre occasion de se revoir, au printemps dernier, lorsque l'aînée avait assisté aux débuts professionnels d'Isabelle sur scène: elle jouait notamment Ophélie dans «Hamlet» de Shakespeare. Myriam Cyr, qui a étudié à Londres et qui y travaille depuis 1984, a d'abord étudié au Conservatoire d'art dramatique de Montréal dont elle fut diplômée en 1981.

La comédienne, qui a joué un rôle de premier plan dans le drame fantastique «Gothic» de Ken Russel (1986), venait de compléter le tournage en Tchécoslovaquie de «La dame de

Berlin», lorsqu'elle est arrivée à Montréal. Au cinéma, Myriam Cyr a également joué aux côtés de John Hurt dans un film de la MGM, «Frankenstein Unbound».

Mais sa carrière internationale ne lui a pas fait oublier Montréal. «En fait, j'aurais très envie d'y revenir jouer en français» avoue Myriam dont l'aventure européenne a débuté lorsqu'elle fut invitée à travailler avec Dario Fo à Milan. «J'y suis restée une saison et je suis tombée amoureuse de l'Europe.»

### Comédienne choyée

La souriante Isabelle, que les téléspectateurs identifient surtout à l'adolescente qui, devant son miroir, se prépare à devenir serveuse chez MacDonald's, est également, depuis mai 1989, diplômée du Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

La jeune comédienne affirme que ça ne la gêne pas du tout d'être identifiée à cette publicité. «Je considère que ce sont de belles publicités qui m'ont permis d'apprendre beaucoup tout en m'amusant», précise-t-elle.

Ses études secondaires terminées, Isabelle Cyr voulait désespérément faire du théâtre. À l'École nationale, on lui avait par contre conseillé, en raison de ses 17 ans, de poursuivre ses études et de se présenter l'année suivante.

«Je suis alors entrée à reculons à

McGill mais j'ai finalement tellement aimé l'université que j'y ai complété un bac en littérature et philosophie» raconte Isabelle qui s'est par la suite inscrite au Conservatoire.

Avant et pendant ses études à cette institution, elle a notamment joué dans la série «Traquenards» et dans un épisode de «Lance et compte III». «Bien qu'il ne s'agissait que d'un petit rôle, dit-elle, cette participation m'a laissée une intéressante carte de visite.»

Elle a également joué aux côtés de

Marc Béland dans 24 représentations de Hamlet, rôle pour lequel elle s'était préparée durant un an, se rendant même à Londres pour assister à deux productions différentes de la pièce.

Elle n'a jamais cessé de travailler depuis sa sortie du Conservatoire. «J'ai beaucoup de chance. Myriam, qui est partie de Moncton à 18 ans, m'a ouvert le chemin et m'a beaucoup conseillé. C'est ce qui fait que je me trouve aujourd'hui dans une position aussi choyée.»



Les sœurs Myriam et Isabelle Cyr de Moncton poursuivent une carrière parallèle sur scène, l'une à Londres et l'autre à Montréal.

## A L'HORAIRE DE CÂBLE 11 DE SHERBROOKE

VENDREDI 14 SEPTEMBRE 1990

- 18H00: DOCUMENTAIRE (Une recette gagnante)
- 18H30: ÉCHOS DE L'AU-DELA (Ésotérisme avec Raphaël Payeur)
- 19H00: CONSOMM-AIDE (Chroniques d'information s'adressant aux consommateurs avertis)

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1990

- 15H00: LA SANTÉ D'ABORD (Divers sujets sont traités par le Dr Comeau et ses invités)
- 15H30: DOCUMENTAIRE (Transport: région de Montréal)
- 16H00: UN GESTE QUI SAUVE (Informations et démonstrations reliées aux premiers soins)
- 16H30: ÉMISSION SPÉCIALE (R.A.M.E. «Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie»)

17H00: PEINDRE AVEC C. DENIS CLOUTIER (Cours de peinture à l'huile)

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 1990

- 13H00: PEINDRE AVEC C. DENIS CLOUTIER (Cours de peinture à l'huile)
- 13H30: DOCUMENTAIRE (L'énergie dans les collectivités éloignées du Canada)
- 14H00: CONSOMM-AIDE (Chroniques d'information s'adressant aux consommateurs avertis)
- 14H30: ÉCHOS DE L'AU-DELA (Ésotérisme avec Raphaël Payeur)

N.B. Horaires sujets à changements; se référer au GUIDE/HORAIRE sur Câble 11.

**DES SPECTACLES À RÉVER...**  
 La Tribune CITE CHL 7 TELE 7 présentent

**FINE ARTS QUARTET**  
 ARTISTE INVITÉE: Madame RIVKA GOLANI, violoniste  
 Lundi - 17 septembre - 20h

Achetez au (819) 821-7744 ou (514) 288-2525

Commandités par l'union STEREO TOSHIBA

**DES SPECTACLES À RÉVER...**  
 La Tribune CITE CHL 7 TELE 7 présentent

**CAROLE LAURE**  
 Mercredi - 19 septembre - 20h

Achetez au (819) 821-7744 ou (514) 288-2525

Commandités par l'union STEREO TOSHIBA

**DES SPECTACLES À RÉVER...**  
 La Tribune CITE CHL 7 TELE 7 présentent

**FOLLE À LIER**  
 avec LOUISE MARLEAU, EDGAR FRUITIER, etc.  
 Mardi - 18 septembre - 20h

Achetez au (819) 821-7744 ou (514) 288-2525

Commandités par l'union STEREO TOSHIBA

**RESTAURANT Le Marininois**

**NOUVELLE ADMINISTRATION**

**NOUVEAU! APPORTEZ VOTRE VIN**

**NOUVEAU! FONDUE CHINOISE À VOLONTÉ 7.99**  
 tous les jours de 16h00 à la fermeture.

**NOUVEAU! BRUNCH FAMILIAL 6.99\***  
 Tous les dimanches  
 \* Enfants moins de 8 ans: 2.99

**BUFFET 5.99**  
 Le midi du lundi au vendredi

**1 SPÉCIAL 3.25**

1105, 12e Avenue nord (Plateau André Viger)

**823-2277** Pour réservations, demandez Céline.

**NOUVEAU! SPECTACLE SUR SCÈNE STRIP-TEASE HASLEY ADAMS**

LES 13-14-15 SEPTEMBRE  
 Jeudi, vendredi et samedi

LES XXX  
 126, rue Wellington sud, 562-1377

**CLAUDE DOYON HUMORISTE**  
 «Il était une voix»  
 SAMEDI 15 ET 22 SEPTEMBRE à 20h30

**Sylvie Tremblay: 12 et 13 oct.**  
**CÉSAR ET LES SALADES: 19 et 20 oct., 26 et 27 oct.**  
 (nouveau groupe d'humoristes)

**AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG**

Billets en vente au restaurant 3 Marmites à Magog et au Vieux Clocher  
 RÉSERVATIONS: 847-0470

La Tribune cfsk 106

**AUDACE, AUDACE UNE NUIT, UN COUPLE**  
 «RAREMENT UN DUO D'AMOUR À L'ÉCRAN AURA ÉTÉ PLUS SÉDUI-SANT» - PREMIÈRE

**NUIT D'ÉTÉ EN VILLE**  
 JEAN-HUGUES ANGLADE MARIE TRINTIGNANT

ACHÈTEZ AU (819) 821-7744 ou (514) 288-2525

Commandités par l'union STEREO TOSHIBA

**LA MAISON DU CINÉMA**

STEVE MARTIN EST UN GANGSTER  
 RICK MORANIS EST UN REPRESENTANT DU GOUVERNEMENT

**MY BLUE HEAVEN**  
 VERSION O. ANGLAISE  
 UNE COMÉDIE QUI DONNE À LA BANQUE UN CHOC CULTUREL  
 SOIR: 7H05, 9H05  
 DIM: 1H05, 3H05, 7H05, 9H05

PROGRAMME DOUBLE: 2 FILMS POUR LE PRIX D'UN  
 «UN FILM TRÈS DRÔLE... J'AI RI AUX ÉCLATS!» - G. FRANKLIN, CBC  
 JAMES BUSHY CHARLES GRODIN  
**TES AFFAIRES SONT VIES AFFAIRES**  
 SOIR: 7H00  
 DIM: 1H00, 7H00

**«DANS LA FOULÉE DE BAGDA CAFÉ»**  
 «PAUL HÉMI GOULET LE JOURNAL DE MONTRÉAL»

**Rosalie fait ses COURSES**  
 «SI TU DOIS 100 000 \$ À TA BANQUE, T'AS UN PROBLÈME. SI TU LUI DOIS 1 000 000 \$, TA BANQUE A UN PROBLÈME.»

SOIR: 7H10, 9H10  
 DIM: 1H10, 3H10, 7H10, 9H10

**UNE FRISS-OMÉDIE!**  
**ARACHNOPHOBIE**  
 Humiliffes... Deux Crochets et une Attitude

SOIR: 9H15, DIM: 3H15, 9H15